

**Gretzky: 75  
buts et 166  
points en  
82 matchs**  
page C-1

**REMY BEAULIEU & ASSOCIES**  
DOCTEURS EN OPTOMETRIE  
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417  
(En haut Société des Alcoolés)

# LE SOLEIL

86e année, no 46  
166 pages 11 cahiers

**ÉDITION SAMEDI / DIMANCHE**  
QUÉBEC, SAMEDI 20 FÉVRIER 1982

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85  
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 90¢ Québec 75¢

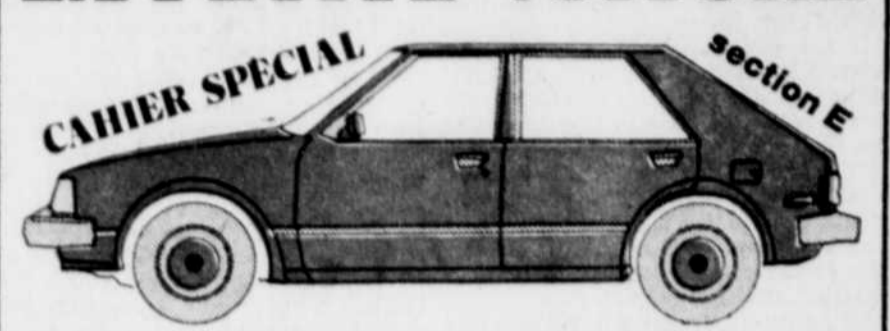
## NOS CHAMBREURS ENCHAÎNÉS

Quatre ou cinq usuriers du centre ville de Québec tiennent entre leurs serres quelque 250 chambreurs, presque tous alcooliques et bénéficiaires de l'aide sociale. La société, qui a déchu ces gens de leurs droits, les regarde dépérir et s'étioler depuis 15 ans sans s'émouvoir. Dans une série d'articles publiés à compter de lundi, LE SOLEIL rend la parole à ces déshérités dont le sort ne semble intéresser personne.



**Comparaison avec le secteur privé pour les mêmes tâches**  
**L'Etat paye mieux certains de ses employés**  
dossier, page B-1

## LA PETITE VOITURE



**Plates-formes de forage "made in Lauzon"**  
Aux chantiers maritimes de Lauzon, on construit des plates-formes de forage auto-élevatrices qui demain iront glisser leurs pattes sur les sables profonds de la mer ou sur les coraux multicolores des mers chaudes pour que les derricks y piquent leurs tiges à la recherche du pétrole sous-marin. L'architecte naval Donald Breton, originaire de Saint-Michel de Bellechasse, nous explique comment naissent ces étranges araignées d'eau.  
science, page B-4

## ALCOOL Québec décidé à contrôler toute la publicité

par Léonce GAUDREAU  
Le Québec s'apprête dans les prochains mois à se doter de pouvoirs coercitifs visant à contrôler beaucoup plus sévèrement la publicité sur l'alcool.  
La Régie des permis d'alcool du Québec doit adopter en avril prochain un nouveau projet de réglementation sur la réclame commerciale qui permettra au Québec non seulement d'a-

voir des normes beaucoup plus sévères touchant les appels à la consommation mais aussi, pour la première fois, d'appuyer cette réglementation nouvelle sur des moyens coercitifs tels que l'imposition d'amendes.  
A l'heure présente, il n'y a dans les faits que le gouvernement fédéral, par son organisme de contrôle sur les ondes (le CRTC), qui impose des li-  
Voir A-2, PUBLICITÉ

## Après les compressions de \$850 millions l'an dernier Bérubé veut sabrer de \$750 millions en 82

par Pierre PELCHAT  
La cure d'amaigrissement de la machine gouvernementale va se poursuivre en 1982 avec autant d'intensité que ce que nous avons connu l'an dernier.  
Le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, s'est fixé un objectif de sabrer un autre \$750 millions dans les dépenses gouvernementales au cours de la prochaine année financière. C'est ce qu'il estime le seul que peut encore accepter l'appareil gouvernemental. L'an dernier, le gou-

vernement a réalisé 85 pour 100 des compressions budgétaires qu'il avait établies au départ à \$1 milliard.  
Mais, ça ne règle pas tout. Lors d'une rencontre d'information avec des journalistes en prévision de la prochaine ronde de négociation, M. Bérubé a indiqué que même en tenant compte de ces nouvelles compressions de \$750 millions, il reste un "déséquilibre" ou un trou de \$700 millions à \$1 milliard que le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, devra solutionner avant la présentation de son budget prévu pour le début de mai.  
Soit qu'il augmente les impôts ou qu'il coupe ou diminue les services offerts aux citoyens. M. Bérubé a clairement précisé que le non-remplacement des employés de l'Etat ne sera pas suffisant pour permettre au gouvernement de combler ce qu'il appelle le "déséquilibre". Il attribue une bonne partie de ce manque d'argent à la réduction par Ottawa de ses transferts fiscaux aux provinces.  
"La rationalisation classique sans

mise à pied ne donnera pas les économies nécessaires. Il faut regarder les services. Donc, ça va nous amener à faire des choix de société", a-t-il déclaré. La mise à pied de 35,000 employés du secteur public permettrait au gouvernement de sauver \$1 milliard en salaire. Cette solution est difficilement envisageable et créerait d'autres problèmes de chômage, a laissé entendre celui qui contrôle les dépenses gouvernementales.  
Des choix  
Quels seront les services qui seront abolis ou diminués? Le président du Conseil du trésor dit ne pas être en mesure de répondre à cette question pour le moment.  
On sait que le gouvernement jongle avec diverses hypothèses. Qu'on pense à la possibilité que l'on coupe dans les soins dentaires gratuits. Selon M. Bérubé, le rôle du Conseil du trésor sera de quantifier le plus exactement possible l'impact des choix qui seront discutés. "Il y a des choix possibles", a-t-il dit ajoutant qu'il ne faut pas s'attendre à des solutions miraculeuses.  
Quoi qu'il en soit, M. Bérubé certifie que la population sera informée de toutes les implications budgétaires. La volonté gouvernementale est de mettre tous les chiffres sur la table en prévision du sommet de la "solidarité" afin que les parties intéressées soient informées adéquatement des im-  
Voir A-2, COMPRESSIONS  
autres textes, page A-4

**Maître claveciniste,  
Scott Ross demeure  
méconnu à Québec**  
arts, page B-1  
Le Soleil, René St-Pierre

## Garon songe à créer une Caisse nationale du crédit agricole

par Florent PLANTE  
Pourquoi ne pas créer une banque d'affaires du Québec, une Caisse nationale du crédit agricole calquée sur celle de la France et qui est devenue plus tard non seulement la première banque française, mais une des plus grandes institutions financières mondiales?  
C'est une des solutions que l'on étudie, au gouvernement du Québec, particulièrement au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a déclaré, hier, le ministre Jean Garon, lors d'une conférence de presse, au parlement.  
Le ministre Garon n'a pas digéré le boycottage annoncé par les banques à charte vis-à-vis de la nouvelle politique québécoise des prêts agricoles.  
Les banques de Montréal, Nationale, Royale, de Commerce, de Nouvelle-Ecosse et Toronto-Dominion ne seraient plus intéressées à participer au régime de prêts parce que l'Office de crédit agricole ne leur verse plus 0.5 pour 100 en sus du taux préférentiel.  
Le ministre Garon attend avec impatience la décision du Mouvement Desjardins à ce sujet. Les caisses populaires occupent 60 pour 100 du champ des prêts agricoles au Québec.  
De toute façon, il y aura un solide débat là-dessus, a promis M. Garon. Il a dit que cette possibilité de créer une  
Voir A-2, GARON

- Répit dans la polémique entre Blais et Parizeau
- Desjardins concurrencé par les Caisses d'établissement page B-8
- Une trêve de bon augure l'éditorial de Gilles Lesage, page A-6

**Sommaire**

Annonces classées	G-1 à G-20 et H-9 à H-12
Arts et spectacles	D-1 à D-11
Bandes dessinées	H-8
Bridge	G-19
Carrières et professions	H-3 à H-7
Décès	H-13
Echecs	H-12
Economie-finances	B-8 à B-11
Editorial	A-6
Feuilleton	D-10
Habitat	F-8 et F-9
Horoscope	H-12
La bonne chère	D-12 à D-14
Loteries	A-2
Monde	B-5 à B-7, C-8 et C-9
Mot mystère	H-9
Mots croisés	G-17 et H-11
Où aller à Québec	D-11
Pages documentaires	B-1 à B-3
Patron	G-19
Sciences	B-4
Sport	C-1 à C-7
Télévision	A-2
Tourisme	F-1 à F-7

**météo**  
Nuageux aujourd'hui à Québec et quelques chutes de neige dans l'Est, maximum de moins 4 à moins 2. Demain, peu de changement.  
détails, page H-9

**G** la galerie du meuble **ROCHE-BOBOIS**

# SOLDE BI-ANNUEL

Voyez notre annonce en page A-4

**PUBLICITÉ**

(Suite de la première page)  
 mites à la publicité. Le Québec a bien un règlement datant de 1974, de l'époque de l'ancienne commission de contrôle, mais il n'était pas en mesure de le faire appliquer. Son vice principal était de ne pas avoir de mesures coercitives.

En révélant ces informations au SOLEIL, au cours d'une entrevue, le président Ghislain Laflamme a affirmé que le Québec avait dépassé le seuil de la tolérance à ce sujet et qu'il était maintenant temps d'adapter l'ancienne réglementation de 74 aux réalités d'aujourd'hui.

L'application concrète aura par exemple comme conséquence de modifier sensiblement les messages publicitaires diffusés à la télévision par les trois grandes compagnies de bière qui associent le bonheur à l'alcool. Comme Me Laflamme l'a expliqué, on devra désormais s'attarder sur les particularités du produit plutôt que sur des caractéristiques de vie faisant l'équation alcool = bonheur.

Sans être aussi sévère et aussi directe que la publicité relative au tabac, qui doit être forcément accompagnée de la mention "le danger pour la santé croît avec l'usage", la nouvelle réglementation sur l'alcool demandera aussi que la publicité contienne un appel à la modération. Elle pourrait se faire un peu sur le modèle des messages de la Société des alcools du Québec dans lesquels on rappelle la "modération à bien meilleur goût".

Une autre application de cette réglementation nouvelle sera d'empêcher les propriétaires d'établissements d'alcool telles que les bars et les brasseries d'inviter la population à profiter de leurs "spéciaux" de fin d'après-midi — les "happy hours" des 5 à 7 — par lesquels on offre par exemple deux consommations pour le prix d'une seule. La régie a vainement tenté jusqu'à maintenant d'empêcher cette sollicitation à la consommation d'alcool.

Enfin, le contenu de ces réclames publicitaires devra recevoir les autorisations préalables de la régie, comme le fait le Conseil de la radio-télévision canadienne pour l'application des règlements fédéraux sur les ondes. Présentement, la surveillance de la régie québécoise se limite à déléguer régulièrement au CRTC un de ses représentants pour examiner les contenus publicitaires sur l'alcool destinés au Québec.

Il faut évidemment prévoir que des objections seront soulevées contre la nouvelle réglementation que la Régie des permis d'alcool du Québec doit publier en avril dans la Gazette officielle. Les groupes opposés pourront se manifester dans un délai de 45 jours après la publication. On pense donc que la nouvelle réglementation qu'adoptera le conseil exécutif commencera à s'appliquer à l'automne prochain.

Les opposants ne peuvent toutefois compter pouvoir assouplir de manière significative le projet de contrôle, surtout pas dans son objectif fondamental qui vise à bannir toute forme de publicité incitant les gens à consommer davantage.

La nouvelle régie présidée par Me Ghislain Laflamme a remplacé en juin 1980 l'ancienne commission de contrôle. Elle avait eu pour mandat de revoir toute la réglementation de la publicité. C'est ainsi qu'elle avait tenu en décembre de la même année une série d'audiences où les groupes intéressés, brasseurs, propriétaires d'établissements de consommation, agences de publicité avaient pu se manifester.

Après un an d'étude de ces représentations, explique Me Laflamme, la régie est maintenant prête à prendre de nouvelles orientations. Nommé à la présidence du nouvel organisme pour un mandat de cinq ans, Me Laflamme était autrefois directeur général du bureau des véhicules automobiles, responsable de l'émission des permis et de la sécurité routière.

Il estime être en mesure de bien comprendre les problèmes liés à l'alcool et leurs coûts sociaux.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les gouvernements cherchent à contrôler la consommation d'alcool. Malgré les objections des intérêts commerciaux liés à ce marché, ils ont tenté avec plus ou moins de réussite de limiter les dégâts. La Commission Le Dain sur l'usage non médical des drogues avait souligné en 1974 la gravité du problème que constitue l'alcoolisme, disant même qu'en "termes absolus, l'alcoolisme est un problème beaucoup plus sérieux que la drogue, au Canada".

Le Québec a ensuite adopté sa réglementation, sans toutefois lui donner les "dents" nécessaires à son respect. C'est ce que la nouvelle réglementation veut changer, en plus de l'adopter aux temps actuels. Tant les brasseurs que les agences de publicité vont s'opposer à certaines parties de la réglementation comme celles qui visent à publiciser surtout la qualité de la bière plutôt que sa consommation. "Notre slogan publicitaire sur la bière Heidelberg — faite avec de l'eau pure — fut un échec total", affirmait à l'époque le publicitaire Terry O'Malley, en ajoutant que les buveurs n'étaient pas intéressés à connaître ce qui entrainait dans la fabrication de la bière.

Le ministère québécois des Affaires sociales a déjà fait des campagnes de publicité contre la consommation abusive de l'alcool.

**Faillite rapide à Sainte-Foy**

Une innovation qui semblait prometteuse dans le domaine des transactions immobilières, le tout nouveau "Parquet du marché immobilier", des Québécois Serge Huard et Marius Jacques, vient de déclarer faillite, moins de 15 jours après sa mise en opération à Sainte-Foy.

Cette maison de courtage nouveau genre, qui devait mettre rap-

pidement et efficacement en contact, grâce aux derniers progrès de l'ordinateur, acheteurs et vendeurs d'immeubles, locataires et propriétaires de logements, aurait sombré, selon M. Jacques, en grande partie à cause des résistances opposées par les courtiers en immeubles "traditionnels".

Rappelons que cette nouvelle méthode de transiger l'immobilier, ins-

pirée de ce qui se produit actuellement en France, permettait d'acheter ou vendre des maisons, des immeubles, comme on peut le faire avec des valeurs mobilières sur le parquet de la Bourse. Ce procédé permettait aussi de réduire à 3,75 pour 100 du prix de vente la commission du vendeur, alors que les maisons traditionnelles de courtage immobilier réclament 7 pour 100 de commission.

**GARON**

(Suite de la première page)  
 banque d'affaires ne doit pas être considérée comme du chantage envers les institutions financières et coopératives.

"Cela fait longtemps que nous étudions diverses alternatives", a poursuivi le ministre. Il ne comprend pas pourquoi les banques lèvent le nez sur des prêts aux agriculteurs qui sont garantis à 100 pour 100 par le gouvernement du Québec. "S'ils ne veulent pas leur prêter au taux préférentiel, peut-être qu'une banque d'affaires ou qu'une Caisse nationale de crédit agricole serait intéressée, elle".

M. Garon a rappelé que les prêts agricoles à long terme actuellement garantis par le gouvernement du Québec, via l'Office du crédit agricole, s'élevaient à \$1,2 milliard. "Ce qu'il nous manque, ce sont des dépôts", a dit le ministre.

Son lui, un nombre impressionnant de prêteurs du secteur rural ou agricole seraient probablement intéressés à placer leur argent dans une Caisse nationale de crédit agricole. Le ministre verrait au début l'ouverture d'une quinzaine de succursales réparties dans les diverses régions.

"Nous avons prêté pendant 15, 20, 30 ans aux agriculteurs. Pourquoi, lorsque ceux-ci vendent à leurs garçons ou à d'autres agriculteurs, ces

gens qui ont souvent des sommes importantes à placer ne le feraient pas dans une Caisse nationale de crédit agricole plutôt que dans des compagnies d'assurances à faibles taux de rendement?"

**UPA**

Informé que l'Union des producteurs agricoles était déçue des modifications majeures du système de crédit agricole, le ministre Garon a dit que c'était là la position du syndicat de agriculteurs et non celle des agriculteurs eux-mêmes.

"J'en ai rencontré plusieurs depuis une semaine, dont peut-être une cinquantaine lors du congrès du PQ en fin de semaine, à Montréal. Eux, comme d'ailleurs les députés de leurs circonscriptions, m'ont tous dit qu'ils étaient d'accord avec le nouveau système", a poursuivi M. Garon.

**Desjardins**

À Montréal, le président Raymond Blais, a déclaré hier que le Mouvement Desjardins ne se joindra pas nécessairement au boycottage des banques à charte à l'encontre du nouveau régime de prêts agricoles.

"Nous ne sommes pas rendus là, a dit M. Blais. Nos équipes vont évaluer la situation et nous allons réviser notre position dans quelques jours."

Par contre, M. Henri-Paul Trudel, directeur général de la Fédération des caisses populaires du centre du Québec, a dit que le nouveau plan est inacceptable. "La fédération va d'abord penser à la rentabilité. Nous ne permettrons pas qu'une caisse devienne déficitaire", a conclu M. Trudel.

**Caisses d'établissement**

C'est un son de cloche totalement différent qu'a livré au SOLEIL, hier, M. André Lamothe, directeur général de la Fédération des caisses d'établissement du Québec.

M. Lamothe blâme les banques à charte pour leur comportement mesquin. "Elles prêtent à de grandes corporations au taux préférentiel mais elles ne veulent pas le faire dans le cas de prêts agricoles à long terme garantis par l'Etat. Ce n'est pas fair-play", a dit le directeur général de la Fédération des caisses d'établissement du Québec.

Contrairement aux banques à charte, la Fédération des caisses d'établissement estime qu'il y a eu des réunions consultatives avec le gouvernement du Québec à ce sujet. Elle est d'accord avec le nouveau régime annoncé par le ministre Garon. Environ 20 pour 100 des membres de la Fédération des caisses d'établissement sont des agriculteurs.

**LOTOS**

**LOTO PROVINCIAL**

2808503	gagne	\$500 000
808503	gagnent	\$50 000
08503	gagnent	\$1 000
8503	gagnent	\$100
503	gagnent	\$25
03	gagnent	\$10

**INTER-LOTO**

443736	gagne	\$250 000
43736	gagnent	\$2 500
3736	gagnent	\$250
736	gagnent	\$50
36	gagnent	\$10

**numéros non décomposables**

503225	gagne	\$25 000
367510	gagne	\$25 000
290663	gagne	\$25 000

**numéros mobiles**

35526	gagnent	\$2 500
8665	gagnent	\$250
348	gagnent	\$50

**MINI-LOTO**

925339	gagnent	\$50 000
25339	gagnent	\$5 000
5339	gagnent	\$250
339	gagnent	\$50
39	gagnent	\$5

**LOTO 6/36**

10-17-31-32-34-36  
 numéro complémentaire: 22

**LA QUOTIDIENNE**  
 (tirage de vendredi)  
 7-3-5

Informations: 643-8990

**COMPRESSIONS**

(Suite de la première page)  
 plications que représentent certains choix.

On devrait en savoir plus long sur le "déséquilibre" des dépenses gouvernementales après la rencontre que doivent avoir la semaine prochaine des représentants du gouvernement québécois avec ceux du gouvernement fédéral sur le lancement éventuel d'un plan d'urgence d'aide aux entreprises en difficultés. Cela pourrait modifier à la hausse les perspectives de revenus d'impôt du gouvernement si plusieurs mises à pied peuvent être évitées par une aide de l'Etat.

**Sommet**

Contrairement à son collègue des Finances, le ministre Bérubé fonde beaucoup d'espoir sur le prochain

sommet économique qui doit avoir lieu dans la première semaine d'avril, quelques jours après la tenue d'une importante manifestation syndicale à Montréal.

M. Bérubé a plaidé en faveur d'une concertation des agents économiques, particulièrement des syndicats, bien qu'il soit conscient que plusieurs n'en veulent pas préférant l'affrontement.

Il estime que c'est la seule approche que l'on peut avoir à la veille des négociations dans le secteur public. Pourquoi? "Parce que l'économie est mal en point et que la base syndicale est également la base de notre parti politique", a-t-il répondu.

Une bonne partie des compressions budgétaires sera réalisée à même les contributions gouvernementales dans les régimes de retraite des employés de l'Etat.

**Changements**  
**TÉLÉ SOLEIL** pour samedi et dimanche

<b>SAMEDI</b> 20 FEVRIER	<b>Pierrafeu</b> 23h10 Les nouvelles TVA
<b>21h30</b> <b>Maintenant</b> Sujet: Ressources minières	<b>Capitaine Caverne</b> 23h25 Aujourd'hui... 22h45
<b>DIMANCHE</b> 21 FEVRIER	<b>Joe Dassin</b> (lire porte) 23h40 Simon Templar
<b>08h30</b> <b>Passe-Partout</b> 18h00 <b>Les</b>	<b>L'événement</b> Avec André Poirrette 00h40 <b>Musique</b> Marc Legrand (18) Fin des émissions

**EN SPECIAL JUSQU'AU 23 FEVRIER**

**MANTEAUX EN LOUP AMERICAIN NATUREL**  
 Peaux allongées  
**SPECIAL LALIBERTE**  
**\$1799**

**MANTEAUX EN RENARD BLEU NATUREL**  
 Peaux lisérées  
**SPECIAL LALIBERTE**  
**\$999**

**MANTEAUX EN CASTOR A LONG POIL NATUREL**  
**SPECIAL LALIBERTE**  
**\$1399**

**MANTEAUX EN LOUTRE NATURELLE CANADIENNE**  
 A long poil  
**SPECIAL LALIBERTE**  
**\$2399**

- Grandeurs désassorties dans certaines fourrures.
- Corrections d'ajustage gratuites.
- Garantie d'un an avec police d'assurance.
- Entreposage gratuit la première année.
- Plan mise de côté et service de crédit.

**laliberté**  
 AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

**Les Fourrures à long poil**

**C'est le temps d'ACHETER!..**

**AUTRES FOURRURES A LONG POIL**

Manteaux en Mouton Espagnol blanc tacheté naturel. <b>\$699</b>	Manteaux en Loup naturel bordé de Renard blanc avec capuchon. <b>\$2199</b>
Manteaux en jeune Renard naturel. <b>\$1499</b>	Manteaux en Renard roux naturel, peaux allongées. <b>\$2399</b>
Manteaux en Renard des Prairies naturel, peaux allongées. <b>\$1899</b>	Manteaux en Chat-Lynx naturel. <b>\$2799</b>
Manteaux en Renard Norvégien bleu naturel, peaux chevronnées. <b>\$1899</b>	Manteaux en Loup du Montana naturel. <b>\$2799</b>

**FOURRURES VARIEES**

Manteaux en Mouton Italien teint. SPECIAL LALIBERTE <b>\$349</b>	Manteaux en Chat Sauvage, peaux entières. SPECIAL LALIBERTE <b>\$1299</b>
Manteaux en Agneau rasé teint brun. SPECIAL LALIBERTE <b>\$699</b>	Manteaux en Vison naturel, peaux allongées. SPECIAL LALIBERTE <b>\$1899</b>
Manteaux en Rat musqué naturel. SPECIAL LALIBERTE <b>\$999</b>	Manteaux en Chat Sauvage, peaux allongées lustrées. SPECIAL LALIBERTE <b>\$1899</b>

# La glissoire du Château, le plaisir dure depuis 70 ans

**Texte:**  
**François ROY**

**Photos:**  
**René ST-PIERRE**

Journée radieuse! Sous un soleil resplendissant dont les rayons font espérer un printemps hâtif, de joyeux lurons poussent des cris d'excitation en dévalant, dans des traînes sauvages à près de 50 milles à l'heure, les trois couloirs gelés de cette fameuse glissoire de la Terrasse Dufferin qui s'allonge sur près de 1,300 pieds.

"Nous avons des règles sévères de sécurité et une équipe d'une demi-douzaine d'hommes pour les faire respecter. Cependant, les jeunes et les moins jeunes qui viennent glisser sont bien conscients des dangers et sont prudents. Ce sont bien sûr les personnes qui ont pris de l'alcool, qui vont occasionnellement commettre des négligences en essayant de retenir une autre traîne en course ou en voulant se mettre à genoux," déclare au journaliste du SOLEIL le gestionnaire de cette installation, M. Roberto Gelsomino qui s'occupe également de la patinoire extérieure tout à côté du Château Frontenac.

C'est le troisième hiver que cet

Italien d'origine dans la quarantaine — il vit à Québec depuis 14 ans — voit s'écouler à proximité du célèbre hôtel du Canadien Pacifique. Aidé par sa femme Gilberte et Claudette Roirand, qui s'occupent de la location des patins et de la vente des billets pour ces deux amusements, à l'intérieur d'un petit local près du Café canadien, au même niveau que la terrasse, Roberto est également secondé par ses trois fils Jean-Charles, âgé de 22 ans, Jean-Philippe, âgé de 20 ans, et Yves, âgé de 19 ans, pour voir à l'entretien et à la surveillance de la patinoire et de la glissoire en plus de Pierre Mecteau, Richard Jeffrey, Gaétan Mecteau et de Claude Tessier qu'il considère comme son bras-droit.

## L'eau gèle...

Ça ne paraît pas à première vue, mais il faut beaucoup de travail de préparation et d'entretien. Pour glacer les canaux on se sert d'un boyau d'arrosage qui a pas loin de 1,000 pieds de longueur. Quand c'est très froid, il arrive souvent que l'eau gèle avant d'arriver à l'autre bout. Chaque canal a 20 pouces de largeur et une traîne en mesure 18. Toutes les traînes ont quatre places et sont munies de trois lisses pour diminuer la friction, mais ça n'empêche pas de les voir glisser dans des flaques d'eau après des dizaines de descentes consécutives, surtout en période du Carnaval de Québec.

Coiffé d'un chaud casque de poil à rabat et avalant son café à petites gorgées, Roberto n'a que des éloges sur le Carnaval "qui nous amène des milliers de gens qui veulent s'amuser.



Vue prenante sur le magnifique Château Frontenac que chacun des glisseurs en traîne peut admirer, quelques instants avant le grand départ sous le regard du responsable Roberto Gelsomino.

Pour nous, la seule ombre au tableau c'est après la grande parade de nuit à la haute ville; on est obligé de fermer parce qu'on ne peut plus garder le contrôle. A part de ça, le temps du Carnaval c'est très bon."

Il semble que l'origine de cette glissoire sur la terrasse remonte à la fin du siècle dernier. "Même chose pour la patinoire, car l'hiver dernier

nous avions une femme âgée de 82 ans qui nous a appris qu'à l'âge de 12 ans elle venait déjà patiner ici sur la terrasse. Mais dans ce temps-là, glissoire et patinoire étaient réservées aux clients du Château Frontenac", de noter M. Gelsomino qui avait accepté à l'hiver 1979-1980 de les faire fonctionner.

## Une sorte de défi

"Je n'avais plus d'ouvrage, on m'avait fait sauter ma carte de maçon. Comme je ne voulais pas être sur le bien-être social, et que je ne retire pas d'assurance-chômage, j'ai accepté de m'en occuper par un contrat de trois ans avec la direction du Château. J'aime bien ce travail même si c'est dur et si des fois on est obligé de coucher ici sur les coussins des traînes pour contrer les dommages d'une tempête de neige ou d'une pluie aussi soudaine qu'abondante."

Le teint basané par le vent et le soleil, M. Gelsomino se souvient l'an dernier quand la compagnie californienne Walt Disney lui avait versé \$7,000 rubis sur l'ongle pour louer ses installations pendant une journée. "Ils ont fait du film tout l'avant-midi et peu après le départ de l'équipe après le dîner, il s'est mis à pleuvoir sans bon sens", rappelle-t-il en souriant. "Chaque année je dois investir environ \$6,000 pour recommencer. Au départ, ça me coûte \$2,500 en prime d'assurance et environ \$2,000 pour réparer le matériel. L'an passé, j'ai même dû acheter quatre camions de neige à \$50 chacun pour compléter la mise en place. Cet hiver, à cause des fouilles archéologiques de Parcs Canada j'ai pu ouvrir juste un peu avant le Carnaval alors que d'habitude, on commence au milieu de décembre. J'ai perdu à peu près \$18,000 cet hiver. Mais on sait qu'on deviendra jamais millionnaire avec ça."

Il en coûte \$3 par descente pour les quatre occupants d'une traîne et ça va de 10 à 22h suivant l'affluence. A la patinoire, les adultes paient \$1.50 et les enfants âgés de 12 ans et moins, \$1 de 10 à 17h. Ensuite, on nettoie et on arrose pour la soirée.

Il y a belle lurette que les touristes connaissent la glissoire et la patinoire extérieures du Château Frontenac et s'il n'en tient qu'à Roberto Gelsomino et son équipe ces attractions vont demeurer.




Après les 300 pieds de pente accélérée, les traîneaux filent à toute allure sur les 970 pieds de course qui s'achève près du Château Frontenac.



Au manchon de déclenchement dans la porte du cabanon à l'arrière, Roberto Gelsomino attend le signal de départ de ses trois fils Jean-Charles, Jean-Philippe et Yves debout à l'arrière des traînes pour vérifier leur bon emplacement.

**DEMEMAGEMENT ET NOUVELLE CLINIQUE**



Le Dr Gaetan Richard est heureux de vous annoncer l'ouverture prochaine de sa nouvelle clinique au centre-ville de Québec.

D'ici la fin des travaux, il pratique à 699, boul. Charest est.

Le Dr Richard est certifié de la Corporation professionnelle des médecins et chirurgiens de la province de Québec et du collège Royal du Canada en ophtalmologie. Tous les soins médicaux et chirurgicaux de l'oeil et toute évaluation oculaire vous sont disponibles. Après des études aux Etats-Unis en lentilles cornéennes, il s'est formé une équipe de techniciens et un laboratoire spécialisé en verres de contact de toutes sortes. Son équipe est heureuse de vous offrir ses services et de respecter les engagements pris avec sa clientèle jusqu'ici.

Ce nouveau centre ouvrira à la fin février 1982 et s'identifiera comme suit:

**CLINIQUE GAETAN RICHARD, m.d.**  
400, boul. Charest est  
Québec G1K 8G2  
(dans les Galeries du Syndicat)

Pour consultation immédiate, veuillez composer à  
**(418) 524-2481**

**SEUL(E)?**

Pour trouver Famille, l'amour, le mieux-être

**élan**

- Un moyen moderne
- Un service personnalisé
- Des cours de Gym-Yoga Anti-Gymnastique

Centre de rencontres et de gym-yoga  
95, Grande-Allée est  
(de 11h à 20h30)  
**522-7155**

**LOCATAIRE**  
VOICI UN MESSAGE TRES IMPORTANT

En avez-vous assez de vous faire déranger à toute heure du jour et de la nuit?

Louez une maison neuve de 5 pièces, 2 salles de bains, un sous-sol, porte-patio, stationnement et terrain aménagé. Occupation à tous les 1er du mois.

**500\$ par mois**

Aussi offerts, logements de 3 1/2 et 4 1/2 pièces

**construction canadienne**  
843-1451 843-8568

**Ouverture officielle**

*La Galerie d'Art Grande-Allée Inc.*

annonce son ouverture  
au 635, Grande-Allée est, Québec

Artistes participants:  
Jean-Paul Frenette, Lise Duchesne, J. Vézina, J.-P. D'Auger, J. Simpson, etc.

**EXPOSITION ET VENTE**

Heures d'affaires:  
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 11h30 à 17h30 et 19h à 22h;  
samedi, de 13h à 17h et 19h à 22h; dimanche, de 13h à 17h. Fermé le lundi.

Visa — Mastercard Prop. H. Winter

**Le REER Dépôts garantis: rendement élevé et termes variés.**

Le régime enregistré d'épargne-retraite Dépôts garantis de la Fiducie du Québec vous offre la possibilité de placer votre argent dans des dépôts garantis à court et à long termes. Il s'agit d'un régime très souple à rendement élevé dont le capital et les intérêts sont garantis et qui vous permet de fixer vous-même la durée de vos placements. De plus, ce régime ne comporte aucuns frais.

**1 an**  
Intérêts versés à l'échéance  
Dépôt minimum 500 \$

**5 ans**  
Intérêts versés annuellement  
Dépôt minimum 500 \$

Nos conseillers se feront un plaisir de vous renseigner sur la possibilité de vous constituer un REER Dépôts garantis. A la Fiducie du Québec, on s'occupe de vous personnellement et en toute discrétion.

**Un REER de la Fiducie du Québec, c'est bien plus que des avantages fiscaux.**

**Fiducie du Québec**

Taux sujets à changements.  
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

Succursales  
Modes d'épargne  
**Chicoutimi** (418) 549-5746  
1-800-463-9657  
Place du Royaume  
**Laval** (514) 668-5223  
1-800-361-3803  
Place Val des Arbres  
**Montréal** (514) 281-8840  
1-800-361-6840, poste 8840  
Complexe Desjardins  
**Québec** (418) 653-6811  
1-800-463-4792  
Complexe Centre-Ville  
Sainte-Foy  
**Sherbrooke** (819) 566-5667  
1-800-567-6920  
Place Jacques-Cartier

**Nos heures d'ouverture pour votre REER 1981-1982**

18 et 19	9h à 19h
20 et 27	10h à 15h
22 et 23	9h à 18h
24, 25, 26 février	
et 1er mars	9h à 20h

**desjardins**

# La CSN n'est pas sûre d'être du sommet

par Pierre PELCHAT

La CSN n'a pas encore dit oui à sa participation au sommet de la "solidarité" convoqué par le gouvernement Lévesque pour la première semaine d'avril.

Le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, a indiqué au SOLEIL

que les dirigeants de la centrale syndicale trancheront cette question lors du prochain conseil confédéral, l'instance suprême entre les congrès, au début de mars.

"Il nous faut évaluer l'ensemble de la situation sociale et voir si c'est opportun d'aller opposer notre point

de vue au gouvernement", a affirmé M. Rodrigue.

Au lendemain du sommet de Montebello, la CSN avait posé des conditions préalables à sa participation à d'autres rencontres socio-économiques. On avait demandé un meilleur accès à la syndicalisation, le retrait de la surveillance policière sur les syndicats, une augmentation régulière du salaire minimum et la création d'une caisse de stabilisation de l'emploi pour atténuer les effets catastrophiques des mises à pied. Or, aucune de ces conditions n'a été remplie.

La présence de la CSN revêt une importance hautement stratégique puisque la moitié des membres de la centrale sont à l'emploi du gouvernement et préparent présentement leurs demandes en vue des prochaines négociations qui doivent officiellement s'amorcer à l'automne.

La politique salariale du gouvernement sera sûrement l'objet de discussions lors du sommet que le président de la CSN qualifie de "normalisation" compte tenu de la volonté gouvernementale de ramener la rémunération globale du secteur public au même niveau que dans les entreprises privées. On croit que le sommet pourrait être un exercice de négociation.

D'autre part, devant la gravité de la crise économique qui amène de nombreuses mises à pied dans le secteur privé, les dirigeants de la CSN devront tenir compte des syndicats du secteur privé qui attendent des solutions rapides à la crise.

"L'urgent de la situation, c'est de s'attaquer au chômage. Ce n'est pas une solution de couper dans les services à la population", estime M. Nor-

bert Rodrigue. Le président de la CSN a ajouté que la participation de la centrale

pourrait être compromise par certaines décisions gouvernementales. "Comment y aller si le gouvernement

dépense une politique salariale ou annonce le gel des salaires avant le sommet?", a-t-il interrogé.

## ... et le fédéral n'imposera pas un contrôle aux siens

OTTAWA (d'après PC) — Ottawa n'a pas l'intention d'imposer un contrôle des salaires de ses fonctionnaires sans avoir eu l'engagement des provinces à procéder dans le même sens.

C'est du moins ce qu'a indiqué hier le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, à sa sortie des Communions, démentant la rumeur voulant que le fédéral s'apprête à unilatéralement imposer un contrôle du salaire de ses employés.

Lors de la conférence des premiers ministres sur l'économie, le premier ministre Trudeau avait suggéré un contrôle des salaires du secteur public si tous les premiers ministres s'y engageaient, a rappelé le ministre MacEachen.

"Le point central de cette proposition était qu'on le fasse tous ensemble", a dit le ministre.

"Si la proposition avait été acceptée, nous étions bien sûr disposés à un gel (des salaires des fonctionnaires)", d'ajouter le ministre, précisant toutefois qu'Ottawa voulait obtenir l'assurance que toutes les provinces agiraient dans le même sens.

### Coût de la vie

Dans son discours de clôture de la conférence sur l'économie, M. Trudeau avait offert de geler les salaires des fonctionnaires gagnant plus de

\$50.000 annuellement et de limiter les hausses accordées à ceux gagnant entre \$16.000 et \$50.000. Quant aux fonctionnaires dont les revenus demeuraient en-deçà de la frontière des \$16.000, ils auraient eu droit à des augmentations égales aux hausses du coût de la vie.

En Chambre, sans parler précisément des rémunérations des employés de l'Etat, le premier ministre Trudeau a déclaré: "Nous n'avons pas l'intention d'imposer un contrôle des prix et des salaires".

Jeudi soir, le premier ministre de Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, annonçait l'intention de son gouvernement de limiter à environ 10 pour 100 les hausses de salaires accordées aux fonctionnaires provinciaux, tandis que les dépenses gouvernementales seraient limitées à 12 pour 100 d'augmentation chaque année d'ici deux ans. Il annonçait du même coup qu'une entente pour la création d'emplois allait être signée entre Victoria et Ottawa.

Le ministre de l'Industrie Herb Gray ainsi que le président du Conseil du trésor, M. Donald Johnston, ont dit tout ignorer de tractations entre les fonctionnaires fédéraux et ceux de M. Bennett qui auraient pu inciter Victoria à prendre cette décision.

### Consensus

Le ministre Johnston, moins catégorique que son collègue aux Finances, a dit qu'Ottawa "n'avait pas comme politique maintenant d'imposer des contrôles". "Mais nous aurions bien aimé avoir un consensus national", devait-il ajouter.

"Ce n'est pas la fonction publique fédérale qui mène la barque, nos conventions sont en arrière du secteur privé et des autres fonctions publiques", a-t-il ajouté, rappelant que seulement 14 pour 100 des règlements de conventions fédérales devraient être faits en 1982. Les contrôles sont "beaucoup plus importants pour les provinces en raison des renouvellements de cette année", selon lui.

## Gray offre de rencontrer ses homologues québécois

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Industrie, M. Herb Gray, a offert hier de rencontrer les trois ministres qué-

bécois Jacques Parizeau, Bernard Landry et Rodrigue Biron, à Québec, le premier mars prochain.

M. Gray sera alors accompagné de ses collègues le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde et du ministre d'État à la petite entreprise, M. Charles Lapointe. Les trois ministres québécois avaient cette semaine demandé une rencontre avec les ministres fédéraux Allan MacEachen, Bud Olson et Herb Gray afin de discuter de la suggestion du Québec pour un programme d'urgence de création d'emploi nécessitant un investissement de \$200 millions du fédéral.

## Québec ne penche pas vers le gel du salaire de ses fonctionnaires...

Bien que la politique salariale du gouvernement ne soit pas encore prouvée, le président du Conseil du trésor a laissé entendre qu'il ne penchait pas du côté d'un gel des salaires des employés de l'Etat.

Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, n'avait pas écarté cette hypothèse dans une entrevue cette semaine à un quotidien de Montréal. L'adjoint parlementaire au ministre du Travail, M. Robert Dean, avait parlé d'augmentations décroissantes selon l'échelle de salaire jusqu'à un gel pour les hauts salariés. Dernièrement, le député de Charlesbourg, M. Denis de Belleval, avait défendu l'hypothèse d'une politique salariale avec des hausses plus fortes pour ceux et celles qui étaient au bas de l'échelle.

"Il y a autant d'hypothèses que de membres au Conseil des ministres", a lancé en boutade le ministre Bérubé.

Il a indiqué que le prochain budget qui devrait être déposé au début de mai donnera de bonnes indications de ce que sera la politique salariale du gouvernement. Quoi qu'il en soit, le gouvernement a jusqu'à l'automne, selon la loi, pour faire connaître officiellement ses offres salariales à ces employés dont les conventions collectives seront échues le 31 décembre 1982.

La prime d'enrichissement de 166 pour 100 que recevront les employés du secteur public en juillet prochain pourrait faire l'objet de discussions lors du sommet de la "solidarité". Ça représente un déboursé de \$100 millions. M. Bérubé n'a pas voulu dire si le gouvernement demandera officiellement aux syndicats de renoncer à cette prime d'enrichissement.

# SOLEIL

se terminant samedi le 27 février 1982



\$44



459



\$1159



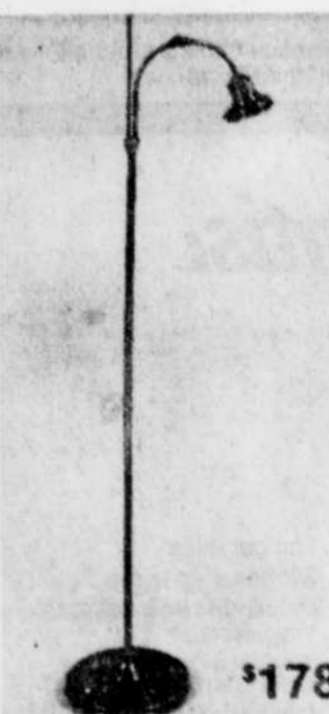
\$119



\$599



\$199



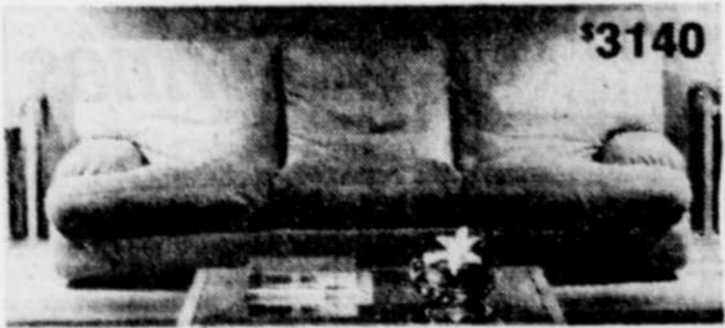
\$178



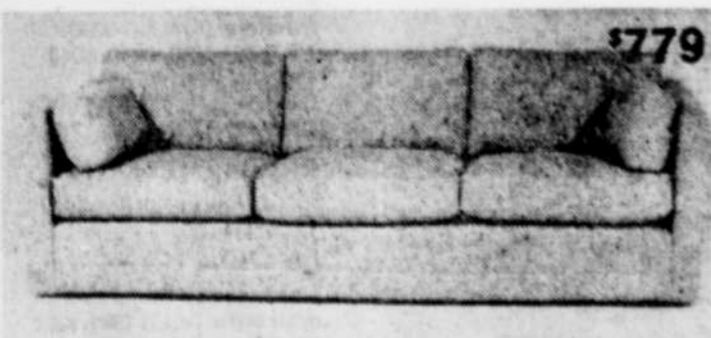
\$795



\$259



\$3140



\$779



\$199



\$319

Réduction sur toutes les marchandises en magasin:

- armoires
- bibelots
- bibliothèques
- buffets
- cabinets
- canapés
- canapés-lits
- chaises
- commodes
- consoles
- coussins
- dessertes
- écrans
- étagères
- fauteuils
- gravures
- guéridons
- horloges
- lampes
- lits
- meubles de jardin
- miroirs
- secrétaires
- sculptures
- suspensions
- systèmes muraux
- tables
- tapis
- vaisselier
- vases



**M. Rodrigue Biron**  
M. Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec sera le conférencier invité lors du souper du CDE le mercredi 24 février 1982 à 17.45 heures à l'Auberge des Gouverneurs de Ste-Foy. Sujet: Programme d'aide aux entreprises en difficulté proposé par le gouvernement du Québec. Réservations obligatoires: (418) 522-7001 M. Rousseau Prix: 27,00\$ (jeune)

**CHRISTIANE RUEL CÔTÉ**  
designer d'intérieur

Mme Christiane Ruel Côté est heureuse d'annoncer à sa clientèle l'ouverture de son nouveau bureau. Ouvrant depuis plusieurs années en aménagement intérieur, Mme Côté offre à nouveau ses services en conception résidentielle et commerciale.

**881, ST-VALLIER EST, QUÉBEC**  
GIK 3P9, 692-2642

**découverte de soi-même**

Le Centre Interdisciplinaire de Montréal Inc. (CIM) présente

**UNE SESSION DE DEUX JOURS**  
DIRIGÉE PAR

**Lucien Auger, Ph. D.**

Auteur de S'aider soi-même, Vaincre ses peurs, L'amour: de l'exigence à la préférence, Vivre avec sa tête ou avec son coeur, S'aider soi-même davantage.

Comprendre les mécanismes fondamentaux des êtres humains. Emotion — Raison — Action. La confrontation des idées irréalistes. Amélioration des relations interpersonnelles. Vivre heureux dans un monde déraisonnable.

À l'Auberge des Gouverneurs  
3030, boul. Laurier  
Ste-Foy (Québec)  
les 13 et 14 mars 1982

Renseignements et inscriptions: dépliant sur demande  
5055, rue GATINEAU  
Montréal, Québec H3V 1S4  
Tél.: Montréal (514) 735-6595  
Québec: (418) 658-2726

**LE PLAISIR DE TRICOTER**

- 20% sur "MOHAIR" "FALBALAS"
- 30% sur grosse laine bouclée "CURLING"
- 50% sur tous les "kits" BERNAT et ARONELLE

LES GRANDS SPECIALISTES

**tricot elaine** PHILDAR à Québec

Place Laurier 651-3870  
Mail Centre-Ville 525-9842  
Place Fleur de Lys 522-8318

# Morin annonce de nouveaux objectifs

par André BELLEMARE

(PC) — Depuis la nuit du 4 au 5 novembre 1981 où le Canada anglais a mis au point son entente avec Ottawa sur une nouvelle constitution, le gouvernement du Québec s'est plongé dans une période de réflexion afin de redéfinir ses rapports avec ses partenaires canadiens et le monde extérieur.

Il s'estime maintenant prêt à "ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire des relations extérieures du Québec, tant à l'égard du domaine international que des rapports fédéraux-provinciaux et interprovinciaux".

Ainsi donc, le gouvernement québécois cru bon, notamment, de réviser ses positions vis-à-vis des rencontres fédérales-provinciales qu'il avait décidé de boudier après la conférence constitutionnelle de l'automne dernier, sauf quand il y allait de l'intérêt économique des Québécois.

Dorénavant, le Québec sera présent aux réunions entre le gouvernement canadien et les provinces quand il s'agira de défendre ou de faire avancer ses intérêts ou encore d'assurer son développement et faire

respecter ses compétences.

Quant à ses relations avec l'extérieur, le Québec recherchera des accords bilatéraux ou multilatéraux avec les autres provinces ou des États américains ou la France afin de trouver des moyens d'atténuer la crise économique.

Voilà les grandes lignes de la nouvelle politique qu'entend mettre de l'avant le gouvernement de M. Lévesque et qu'a expliquées hier le nouveau ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, dans une rencontre avec la presse.

M. Morin, qui succède au ministre démissionnaire Claude Morin, avait convoqué la presse pour faire un tour d'horizon du dossier du ministère et indiquer les grandes orientations qu'il envisage de donner au ministère.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et d'optimisme que M. Morin prend en mains ce ministère qui est l'équivalent, avec les nuances qui s'imposent, d'un ministère des Affaires extérieures d'un pays souverain.

Le nouveau titulaire s'est bien défendu par contre d'agir comme si la

souveraineté-association souhaitée par son parti et son gouvernement était déjà réalisée.

"Il ne s'agit pas de cela, a-t-il répondu à un journaliste. Il s'agit tout simplement de poser des gestes bien concrets pour tenter de sortir un tant soit peu le Québec de la crise économique en recherchant la coopération avec les gouvernements d'autres provinces ou d'autres pays."

"Sans succomber à l'illusion que les intérêts du Canada anglais puissent jamais durablement coïncider avec les nôtres lorsqu'il s'agit de questions constitutionnelles fondamentales, il en va différemment dans le domaine économique, a dit le ministre.

"Le Québec a donc intérêt à réévaluer ses rapports avec les provinces anglophones. Un dialogue renouvelé pourrait prendre la forme d'accords bilatéraux ou multilatéraux dans plusieurs domaines, comme m'a montré le voyage que j'ai effectué dans l'Ouest à titre de ministre d'État au développement scientifique, il y a deux mois".

Dans son long exposé donné à la manière d'un professeur d'université, métier qu'il connaît bien, M. Morin n'a pas raté l'occasion d'écorcher du verbe au passage le gouvernement fédéral et son attitude vis-à-vis du Québec.

Selon M. Morin, l'administration Trudeau tenterait d'utiliser la crise économique pour "saper la confiance que nous avons dans nos propres forces et de présenter la centralisation comme la réponse à la crise. Le débat devra donc se faire inévitablement plus intense entre centralisation et souveraineté".

A ce propos, il a dénoncé avec force la dernière conférence constitutionnelle et "l'empêtement" du fédéral dans des domaines aussi vitaux que l'éducation pour les provinces, la main-d'œuvre et la culture par le biais d'un projet de ministère fédéral de la culture.

"Tout cela démontre que les manœuvres constitutionnelles de 1981 ne représentaient que la pointe de l'iceberg. Ce dont il s'agit, c'est d'une sorte de "solution finale" du problème québécois".

M. Morin est allé plus loin en soupçonnant le fédéral de vouloir créer "un nouvel empire bureaucratique doté de proconsuls en région (...)" visant la mise en place d'un gouvernement parallèle prêt à se substituer au gouvernement légitime du Québec.

Le processus de centralisation du fédéral met en péril non seulement le système fédéral lui-même mais en particulier la survie du Québec en tant que société distincte. "Si l'offensive fédérale n'est pas contrée, elle conduira à l'extinction tranquille du Québec", a dit encore le ministre.

En somme, M. Jacques-Yvan Morin semble bien déterminé à donner un souffle nouveau au ministère des Affaires intergouvernementales, à s'en servir davantage comme un outil de promotion économique du Québec et de sensibilisation à la cause politique qu'il défend.

"En dépit des contraintes inacceptables mais réelles que nous impose notre statut constitutionnel à l'heure actuelle, nous sommes résolus à exercer pleinement nos droits sur le plan international", a-t-il indiqué.



Le nouveau ministre aux Affaires intergouvernementales veut donner une nouvelle âme à ce ministère en lui apportant un nouveau souffle.

## Québec pourrait économiser \$225 millions l'an prochain

OTTAWA (PC) — A l'occasion d'un discours prononcé hier à Montréal, devant un symposium sur les relations fédérales-provinciales à l'université McGill, Mme Monique Bégin, ministre fédéral de la Santé, a déclaré que le Québec pourrait gagner \$225 millions l'an prochain s'il apportait à son régime fiscal les mêmes changements que le régime fédéral.

fédéral, il ne gagnerait que \$77 millions.

Le gain provient de la décision du ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, d'élargir l'assiette fiscale - les sommes imposables - en colmatant plusieurs brèches.

Selon le ministre fédéral des Finances, si Québec en faisait autant, il gagnerait \$225 millions en 1982-83 et \$1,3 milliard au cours

des cinq prochaines années.

Cependant, M. MacEachen a également abaissé le taux marginal - taux appliqué à chaque dollar supplémentaire de revenu à mesure qu'un contribuable monte dans l'échelle im-

posable.

Si Québec abaisse aussi son taux marginal, alors, disent les officiels fédéraux, son gain net ne serait que de \$77 millions l'an prochain et de \$118 millions seulement au cours des cinq prochaines années.

**COMMERCANT pour votre IMPÔT**  
2660, av. Bergemont, 622-0470

**PROJET JONATHAN**  
Extension du centre d'emploi du Canada  
**FEMMES CHEFS DE FAMILLE** qui voulez revenir sur le marché du travail, nous pouvons vous aider à mieux préparer et planifier votre retour à l'emploi.  
Communiquez avec nous: 522-1275

**SERVICE DE CURRICULUM VITAE ET D'ORIENTATION de Québec Enr.**  
LINE MATHIEU et MICHELE MATHIEU  
Conseillers d'orientation  
• Rédaction de curriculum vitae  
• Orientation scolaire et professionnelle  
• Tests d'aptitudes, d'intérêts et autres  
• Information scolaire et professionnelle  
• Relation d'aide et connaissance de soi  
• Pour rendez-vous, téléphoner entre 9h00 et 17h00.  
**965, Chemin Ste-Foy, Québec**  
Tél.: 683-5708

**CENTRE D'AUDIO-PSYCHOPHONOLOGIE DE QUÉBEC**  
Services professionnels pour problèmes:  
• de rendement scolaire: retards, dyslexie...  
• de langage écrit et oral, retards...  
• de mémoire, attention, concentration...  
• de comportement: stress, dépression, énéurésie...  
• d'audition: écoute, acuité...  
• de latéralité, troubles moteurs...  
Informations — rendez-vous, Tél.: (418) 681-2363  
16-21h lun.-merc.-vend. 592, St-Cyrille ouest  
10-15h samedi Québec, G1S 1S5

**55 ANS ET PLUS**  
Chambres pour personne seule ou couple. Excellente nourriture, grand salon. Très beau secteur, près de l'église St-François d'Assise et de tout.  
Pour information: 529-0171

**A LA RENCONTRE DE SON CORPS**  
approche  
**Thérèse Bertherat**  
Prendre conscience de son corps et l'apprivoiser pour se vivre en harmonie.  
Louise Bureau  
Psychologue, psychothérapeute  
659-2697  
Session débutant le 1er mars 1982

**Boutique La Couchette Inc.**  
**VENTE SURPRISE!**  
(UNE SEMAINE SEULEMENT)  
**RABAIS 15% et plus**  
sur un lot de douillettes et sur plusieurs autres articles en magasin  
**PLACE STE-FOY — 653-1140**

**INSTITUT DE PERFECTIONNEMENT EN SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL INC.**  
vous offre ses programmes de perfectionnement  
**LA SECRETAIRE ET SON EFFICACITE**  
— Planification du travail  
— Organisation  
— Contrôle  
Date: 9-10-11 mars 1982  
**LA SECRETAIRE ET SES COMMUNICATIONS**  
— Les communications: outils de travail  
— Les communications: outils de croissance  
Date: 23-24 mars 1982  
POUR INSCRIPTION OU RENSEIGNEMENT APPELEZ A:  
**656-9212 (418)**  
Endroit: Château Bonne-Entente

**PRÊT POUR 1981?**  
Ne vous en faites pas pour votre impôt 1981, chez H & R Block on s'en charge. Venez nous voir entre 9h et 21h en semaine et 9h et 17h le samedi. On vous attend et ça coûte pas cher, garanti!

**La solution H&R BLOCK**  
Nous pouvons vous aider à obtenir votre remboursement d'impôts fonciers.

**Québec: 522-7121**  
40, St-Jean (Salaberry)  
171, St-Vallier ouest  
569, de la Canardière  
994, 3e Avenue  
Galerie de la Canardière  
Galerie Ste-Anne

**Neuchâtel:**  
1095, boul. Masson  
Carrefour Les Saules  
Place l'Orme

**Ste-Foy:**  
Place Quatre-Bourgeois  
Mail Place Laurier

**Charlesbourg:**  
111, 58e Rue

**Lévis:**  
179, St-Georges

Ainsi qu'aux heures de magasinage chez:  
**Sears la 3e Eaton**

**Autres bureaux:**  
Chicoutimi  
Jonquière  
La Baie  
St-Georges-de-Beauce  
St-Anselme  
St-Agapit

Rivière-du-Loup  
Rimouski  
Hauterive  
Dolbeau  
St-Félicien  
St-Pamphile

4220, 3e Avenue ouest  
Charlesbourg  
Tél.: 627-0122

**SIGNÉ CÉRAMIQUE DÉCOR**  
pour être différent, aux meilleurs prix!

**A partir de 950\$**

**CERAMIQUES**

Accessoires  
Vanités  
Douches  
Bains-tourbillons  
Lavabos  
Robinets  
Etc.

**CUISINES MODERNES**

**ESCALIER à assembler vous-même**

**Lavabo sur colonne 110\$**

**Jusqu'à samedi prochain seulement: DU NETTOYAGE**

**1/2 PRIX**

Même qualité exceptionnelle  
Seuls les prix ont changé!

\* Service de livraison à domicile, de 8h à 18h: \$0.25, quel que soit le montant facturé.

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE  
**SACS DE COUCHAGE RÉGULIERS**  
Rég. \$8.00  
**\$4.00**  
Sac en duvet - \$3.00 additionnels  
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 27 FÉVRIER 1982 pour un maximum de 10 sacs de couchage

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE  
**COMPLETS OU COSTUMES (2 pièces)**  
Rég. \$5.50  
**\$2.75**  
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 27 FÉVRIER 1982 pour un maximum de 10 vêtements

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE  
**MANTEAUX GARNIS FOURRURE**  
Rég. \$10.50  
**\$5.25**  
Manteau en duvet - \$3.00 additionnels  
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 27 FÉVRIER 1982 pour un maximum de 10 manteaux

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE  
**COUVRE-LITS ORDINAIRES**  
Rég. \$7.00  
**\$3.50**  
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 27 FÉVRIER 1982 pour un maximum de 10 couvre-lits

**SPÉCIAUX-SUÈDE**

Procédé de nettoyage exclusif **Lustre Satin** Jusqu'à 40% de rabais

Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

**MANTEAUX DE SUÈDE LONGS .....\$18.99**  
**MANTEAUX DE SUÈDE TROIS-QUARTS ...\$16.99**  
**VESTES DE SUÈDE .....\$12.99**

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 27 FÉVRIER 1982 pour un maximum de 5 vêtements

Peau de porc, imperméabilisation nécessaire — \$3.00 additionnels

**Teinturerie Française**  
524-4686  
1480, de la Canardière, Québec.  
1029, rue Cartier, Québec.  
1003, route de l'Église, Ste-Foy.

**teinturerie QUÉBEC**  
529-8491  
155, boul. Wilfrid-Hamel, Québec.  
5350, Henri-Bourassa, Charlesbourg.  
Place Fleur-de-Lys (entrée no 2).

**BUANDERETTES Deltanet**  
1345, chemin Ste-Foy, St-Sacrement.  
Plaza Laval, Ste-Foy.  
7185, Henri-Bourassa, Charlesbourg.  
Chez les Provisoires participants.

# Une solution globale à l'Entraide?



**Gilles Lesage**

Une solution globale n'est pas exclue, bien au contraire, pour résoudre l'imbroglio de l'Entraide économique. Les précisions que l'on attendait hier restent incomplètes; mais la discrétion de deux des trois principaux personnages au dossier est un indice que l'on s'oriente enfin vers la réconciliation et la conciliation.

A l'instar du président du Mouvement Desjardins, MM. Justin Dugal, président de l'Entraide d'Alma, et Jacques Parizeau, ministre des Institutions financières, étaient censés faire le point hier, au terme d'une semaine névralgique. Mais M. Raymond Blais s'étant clairement commis en matinée, les deux autres membres du trio ont préféré garder le silence, ne compromettant pas ainsi un dialogue encore fragile.

Refusant habilement de se lancer dans une polémique ou de répondre à l'ultimatum du ministre, M. Blais a dit que le Mouvement Desjardins est disposé à intégrer toutes les Caisses d'entraide qui ont rejeté le plan Dugal et qui sont rentables, tout en aidant les autres à liquider dans les meilleures conditions. Il s'engage à être équitable et souligne avec à-propos qu'il n'est pas humiliant de s'intégrer au mouvement coopératif de Lévis. Il recherche donc, à sa manière, et dans les limites de son mandat, une solution globale qu'il est le seul à pouvoir rechercher avec chance de succès.

De toute évidence, M. Blais ne veut pas que le gouvernement lui fasse la leçon ou lui impose une

manière d'agir. Il ne demande donc pas de faveurs qui mettent des fils à la patte. Mais il estime avec raison que les caisses d'entraide qui ont dit non au plan Dugal devraient bénéficier de l'équivalent des avantages fiscaux offerts par Québec à celles qui ont dit oui. Railleur, M. Parizeau a dit mardi que les 26 caisses qui ont entériné le plan de relance seraient traitées aux petits oignons; cela ne lui coûtera que \$25 millions, au lieu des \$90 millions prévus pour l'ensemble de l'entraide.

En agissant ainsi, M. Parizeau pénalise des milliers de petits épargnants qui ont investi sans le vouloir dans du capital de risque et fort risqué. Plusieurs le lui ont rappelé au cours de la semaine, notamment le Parti libéral du Québec. Ces \$90 millions étaient une compensation pour la négligence des gouvernements depuis une dizaine d'années et, en toute justice, les autres \$65 millions devraient être accessibles à tous les entraïdistes.

M. Parizeau n'a pas fait connaître sa réaction à cette demande fort sensée, mais il semble revenu à de meilleurs sentiments qu'au début de la semaine. Ayant déversé son amertume sur le Mouvement Desjardins, et ayant pris acte de la déclaration de M. Blais, le ministre ne fera connaître que la semaine prochaine la "solution finale" qu'il préconise pour résoudre l'imbroglio des caisses d'entraide. A la bonne heure. Comme les choses bougent, et dans la bonne direction, semble-t-il, il n'est pas opportun de jeter de l'huile sur le feu ou de lancer un nouvel et intempestif ultimatum.

Le ministre profitera sûrement de cette pause bienfaisante — et des tractations intensives en cours — pour retoucher la mise en oeuvre du plan Dugal. Ainsi, au lieu de l'appliquer dès le lundi premier

mars, M. Parizeau devrait accueillir la suggestion pertinente de M. Ryan et prolonger le moratoire jusqu'au premier mai. De la sorte, il éviterait d'aggraver la panique chez les entraïdistes, et il permettrait aux choses de se stabiliser. Mieux encore, un délai de deux mois sera sûrement nécessaire à MM. Blais et Dugal pour trouver une solution d'ensemble à un problème qui ne doit pas être résolu à la pièce et dans un sauve-qui-peut général.

Il n'y a pas de formule magique et des épargnants subiront inévitablement des pertes. Raison de plus pour garder son calme et étudier toutes les avenues possibles avec sérénité. Par exemple, les caisses d'entraide qui ont accepté majoritairement le plan Dugal, mais en deçà de la majorité requise de 75 pour 100, devraient pouvoir reconsidérer leur décision. En plus des futures sociétés d'entraide à capital-actions, de l'intégration à Desjardins ou de la liquidation, n'y a-t-il pas là une quatrième avenue: celle de caisses d'entraide revues et corrigées, gardant à la fois la formule coopérative et l'accent sur le développement régional?

Même s'il n'est pas entièrement responsable du gâchis, le gouvernement actuel n'a pas exercé sa vigilance et la rigueur qui étaient de mise, surtout depuis 1978. En sa qualité de gardien du bien commun, il doit donc faciliter la recherche de compromis qui rassureront les épargnants et qui permettront aux Québécois de ne pas dilapider un patrimoine chèrement acquis.

Le débat d'urgence prévu pour mardi à l'Assemblée nationale permettra peut-être, avec l'entraide et la coopération de tous, de sortir enfin ce dossier de l'impasse. La trêve en cours est de bon augure pour une solution finale et globale.

## le mot du rédacteur en chef

### Du négativisme et du sensationnalisme...



**Claude Masson**

"Les médias parlent toujours de ce qui va mal et jamais de ce qui va bien."

"Les journalistes insistent trop sur les aspects négatifs et négligent systématiquement les aspects positifs."

Ce genre de reproches est régulièrement adressé aux journalistes et aux patrons de presse.

Annouer un taux record de chômage, une série de faillites, un incendie majeur, une fermeture d'usine, la reprise du débat constitutionnel ou une série de défaites des Nordiques n'est guère réjouissant.

Malheureusement, les mauvaises nouvelles sont beaucoup plus nombreuses que les bonnes. Et les informations qui nous proviennent de divers milieux ou d'individus, sont beaucoup plus négatives que positives.

Les gens communiquent au journal lorsque ça va mal, pour se plaindre d'une situation, pour dénoncer tel geste ou telle attitude.

Si une entreprise est à la veille de fermer, elle alerte le gouvernement ou l'opinion publique. Si ses affaires vont bien, elle demeure silencieuse.

Si les hôpitaux et les écoles fonctionnent normalement, c'est de la routine, la vie normale, la régularité. S'il y a grève des employés d'hôpitaux ou des enseignants, cela devient une nouvelle.

Si un syndicat signe sans problème une convention collective, il est le premier à ne pas le crier sur les toits. Si, par malheur, les négociations traînent en longueur, des communiqués de presse seront acheminés en quantité industrielle dans les salles de rédaction.

Un média d'information, par nature, est critique. Les journalistes fouillent certains dossiers, dépassent l'information officielle pour aller scruter ce qui se passe derrière les déclarations de toutes sortes, soulèvent à l'occasion certains problèmes. Conséquence directe de ces enquêtes et de ces "fouilles": une image négative de ce que publie le journal.

Les gens ont raison, parfois, de reprocher aux journalistes et aux entreprises de presse de faire preuve d'un trop grand négativisme. La tradition journalistique veut qu'une "bonne" nouvelle soit une... mauvaise nouvelle.

Il y a certainement place à l'amélioration dans toutes les salles de rédaction. Tout en étant alertes, critiques, rigoureux, l'ensemble des médias devrait faire l'effort de rechercher aussi ce qui va bien, ce qui est beau, ce qui est bon, ce qui est positif.

Mais le public doit aussi collaborer en faisant connaître les réalisations positives, individuelles ou collectives. "Un couple heureux n'a pas d'histoire", dit-on. Sur dix téléphones reçus dans un service d'information, au moins neuf annoncent des mauvaises nouvelles.

Une autre critique fréquente porte sur la recherche du sensationnalisme.

"Les médias cherchent à frapper l'imagination et favorisent ce qui est spectaculaire", entend-on souvent.

Une vieille blague veut qu'un chien qui mord un ministre ne soit pas une nouvelle mais un ministre qui mord un chien devient une nouvelle.

Il est donc certain que ce qui est extraordinaire, spécial, inusité, anormal, exceptionnel par rapport à la routine devient une nouvelle qui peut être jugée de caractère sensationnel selon la perception que se fait le lecteur de telle ou telle nouvelle.

La tentative d'assassinat du pape Jean-Paul II ou du président Ronald Reagan est, en soi, une nouvelle spectaculaire, sensationnelle. A des degrés divers, les nouvelles publiées chaque jour dans le journal sont, pour un certain nombre en tout cas, spectaculaires du simple fait qu'elles sont inattendues, imprévues et qu'elles suscitent l'intérêt sinon la curiosité de milliers de personnes.

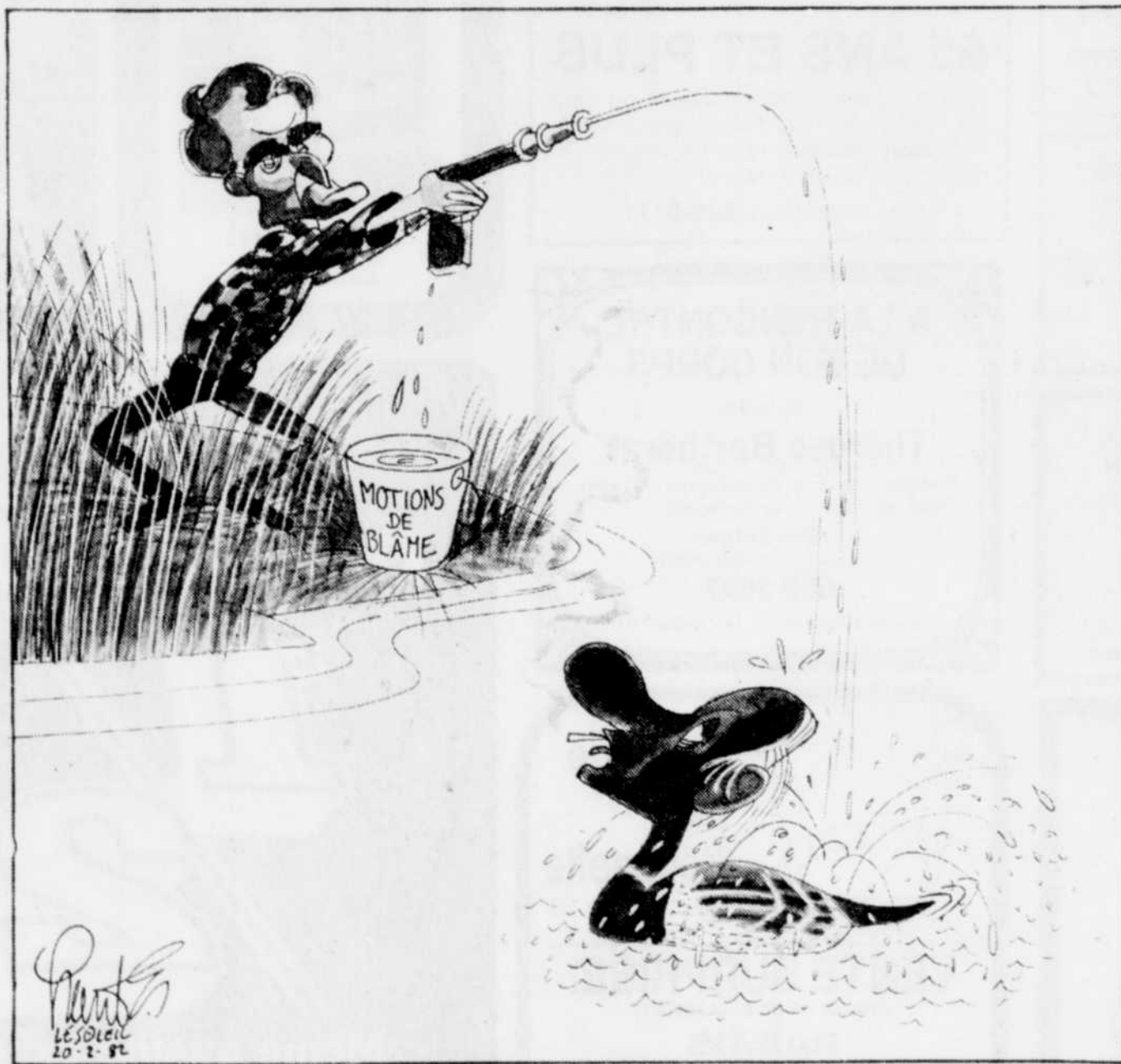
Les médias d'information — journaux, radio, télévision, ne sont pas à l'épreuve de tout reproche mérité à ce sujet. Entreprises commerciales, les journaux par exemple veulent être vendus; pour y parvenir, ils doivent attirer quotidiennement l'attention par telle manchette ou telle photo à la "une".

Mais l'exagération est chèrement payée car un journal qui abuse du sensationnalisme se détruit lui-même. Par des manchettes gonflées artificiellement sinon contraires à la vérité, un journal perd sa crédibilité... et ses lecteurs.

C'est le contenu d'un journal qui, en réalité, assure sa viabilité. Si un journal offre à ses lecteurs une information pertinente, diversifiée et la plus complète possible, il assure son avenir.

Les effets d'un journal crédible auprès de ses lecteurs se font sentir sur la vente des exemplaires et sur le volume des annonces.

Ne serait-ce que du strict point de vue financier, un journal a tout intérêt à offrir la meilleure information possible. Au-delà de cet objectif, il y a évidemment les principes de liberté de presse et de droit du public à l'information qui doivent guider le travail de tout journaliste ou responsable de l'information qui se veut digne de ce nom.



## bloc-notes

### Le séparatisme de l'Ouest



**Marcel Pépín**

La circonscription rurale de Olds-Didsbury en Alberta vient de surprendre le Canada anglais. En élisant à l'Assemblée législative d'Alberta un candidat du Western Canada Concept, un parti qui rêve de faire un nouveau pays avec les quatre provinces de l'Ouest, les électeurs viennent d'un seul coup d'abattre le mythe de l'invincibilité du premier ministre Lougheed et de reconformer la profonde impopularité des libéraux fédéraux et surtout du premier ministre Trudeau dans cette partie du pays.

Les raisons qui alimentent l'animosité des Albertains contre M. Trudeau ne sont pas toutes nobles, loin de là. Un reporter de CBC interrogeait ces jours derniers des électeurs de cette circonscription. L'un d'eux expliquait qu'il fallait absolument se débarrasser de Trudeau et qu'en conséquence, il fallait voter contre le candidat de Lougheed. Devinez pourquoi? Parce que M. Trudeau impose un bilinguisme inutile, répand le système métrique, perpétue la domination du Québec

sur le pays et prive l'Alberta de ses richesses!

Pourquoi alors punir M. Lougheed de ces crimes? Parce que ce dernier, toujours d'après l'interlocuteur de CBC, serait de même avec le chef libéral. Il a commis le péché de s'entendre sur une politique pétrolière et de sous-cirer à un projet constitutionnel qui ne fait qu'accroître le prestige et l'autorité du chef du gouvernement fédéral. L'Ouest en a assez, devait-il conclure!

Il n'est pas aisé, si ce témoignage reflète un tant soit peu les sentiments des électeurs, d'interpréter le sens de ce vote. Nul doute qu'il constitue une forme de protestation contre le gouvernement provincial, devenu si puissant et si riche qu'il oublie de courtoiser le bon peuple qu'il doit servir. Nul doute non plus que le ressentiment envers Ottawa, systématiquement entretenu et par M. Lougheed et par les ténors du mouvement séparatiste de l'Ouest, a joué un rôle dans l'élection de M. Gordon Kesler. Mais ces explications ne suffisent pas. L'attitude du Western Canada Concept y est sûrement aussi pour quelque chose.

Il y a peu en commun entre ce mouvement et le mouvement indépendantiste québécois. Ici, les indépendantistes veulent faire un nouveau pays pour mieux se pro-

téger contre la force du nombre, contre des institutions qui ont trop tendance à centraliser le pouvoir, contre une philosophie politique et économique qui, d'après eux, ne sert pas adéquatement les intérêts de la collectivité francophone.

Là-bas, c'est d'abord pour préserver un immense réservoir de richesse, pour combattre un courant plus socialisant, animé par des fonctionnaires et des politiciens de l'Est, qu'on rêve de soustraire l'Ouest au pouvoir central. Ici, on hésite à opter pour l'indépendance, parce qu'on se sent trop pauvre. Là-bas, on y songe, parce qu'on se sent plus riche.

L'élection de M. Kesler sera bien sûr décrite tant à Edmonton qu'à Ottawa comme un accident de parcours. En réalité, on sait qu'elle a déjà alerté le pouvoir fédéral. Parce que riche, psychologiquement et géographiquement éloignée d'Ottawa, l'Alberta est déjà coupée du reste du pays. Il sera plus difficile pour M. Trudeau de continuer à la convaincre qu'elle ne peut s'enrichir démesurément sans partager avec le reste du pays.

Trop dominé par des ministres et fonctionnaires de l'Est, l'appareil fédéral devra enfin apprendre à vivre à l'heure de l'Ouest.

## billet

### Le "mètre chez nous"



**Paul Lachance**

L'autre jour, ou à une autre date que je ne me rappelle pas, j'entends un "expert" prédire à la radio que les rétros de 40 et plus ne s'habitueront jamais au système métrique. J'ai sursauté. Pourquoi encore s'en prendre aux vieux. On a sa fierté, non, même si on a perdu un peu du reste...

— J'imagine, pensai-je tout haut devant ma femme, qu'il s'agit encore d'un "flo" diplômé en "psy" qui veut sortir de ses livres la thèse des vieilles habitudes, du refus du nouveau, du rejet du changement, comme si la vie ne commençait pas à 40 ans... et plus —

Pour moi, qu'elle me fait, il veut dire qu'en vieillissant on comprend moins vite... qu'avec l'âge on a tendance à épaissir... —

— Evidemment, me suis-je dit, il n'y a pas que les vieux complets qui rapetissent... —

Dans la même foulée, je me suis demandé, si tout cela pouvait être vrai, quelle perspective catastrophique une telle prédiction pouvait représenter. Si l'on se réfère à la moyenne d'âge de notre population, ce sont des millions à qui le système risque de ne pas profiter. Et les rétros qui ne pourront plus se "mesurer" avec les plus jeunes. Très imprévoyant, pour le moins, ce gouvernement qui n'a pas vu plus loin que son nez et n'a pas su nous imposer le système pendant que nous étions plus jeunes. Regardez en France, par exemple... —

Pourtant, j'ai eu ma revanche en allant chez mon boucher. Mon réservoir commençant à sortir la langue, je fis halte chez le pompiste. Voilà que j'entends une jeune "pincée", bien en dessous de l'âge rétro, s'exclamer que, la veille, elle avait fait au moins 150 "kilos" sans chauffrette.

— "Ça y est, que je me marmonnais en continuant mon chemin, j'en ai au moins pris un. —

Mais en entrant dans l'étal, j'aperçois mon boucher qui, brandissant un petit "ros-bif" à une cliente, déclare: "Ça fait 2.6 kilos, madame".

Je regarde la pièce de viande et je pense à la "pincée" du pompiste et je me dis: "Cela va peut-être prendre du temps, mais il va falloir s'habituer au "mètre chez nous".

# Manifestation prévue de centaines de taxis devant le parlement, mardi

par Andrée ROY

Des centaines de taxis sont attendus sur la colline parlementaire à Québec, mardi, pour la réouverture de la session de l'Assemblée nationale. Le rassemblement des propriétaires de taxis mécontents des primes d'assurances farineuses qu'ils doivent payer en vertu des dernières décisions du gouvernement du Québec, doit avoir lieu dès 10h, le 23, près du Co-

lège de Québec. De là, le cortège roulera jusqu'au parlement, où une manifestation est prévue. La manif doit être assortie d'une grève générale observée à tout le moins par toute l'industrie du taxi dans la région de Québec. Le président de la Ligue des taxis de Québec (qui compte à elle seule 443 membres) parlait même, hier après-midi, d'une réaction à l'échelle du Québec, pour faire connaître au ministre

des Institutions financières du Québec, M. Jacques Parizeau, "qu'il y a toujours des maudites limites" à hausser les primes que doivent verser les hommes de taxis pour être assurés en cas de dommages matériels à leur voiture gagne-pain. M. Parizeau avait jusqu'à hier pour proposer aux propriétaires de la Ligue des taxis de Québec une solution moins coûteuse, lui qui est responsable du Ser-

vice des assurances du Québec. La ligue n'a reçu aucune nouvelle de lui, et "ça semble qu'on n'en aura pas, qu'il ne nous prend pas au sérieux", commentait hier le président Jos Cloutier, des bureaux de la ligue, dans le quartier Limoilou. "Par contre, j'ai entendu dire qu'il (Parizeau) aurait l'intention de faire retarder la réouverture de la session parlementaire, mardi", ajoutait Cloutier, voyant là un signe que

la colère des hommes de taxis était appréhendée, au gouvernement. "Mais sur mon permis de manifester, il n'y a pas de date de précisée pour le début ou la fin de la manif... En ils ne peuvent retarder indéfiniment l'ouverture de la session", mentionnait le président de la ligue des taxis. **Mécontentement provincial** Cloutier parle de mécontentement chez

les 10,197 propriétaires du Québec en ce qui a trait aux primes d'assurances, dont 40 pour 100, selon lui, servent à défrayer le coût du "no-fault" (sans égard à la responsabilité) introduit par la nouvelle loi de l'assurance-automobile au Québec. "Sur \$1,000 de prime, ça veut dire \$400. On rajoute le montant déductible non payé par les assureurs et on arrive avec des \$1,200, \$1,700 et \$2,000 de prime à payer par les

propriétaires de taxis pour chaque voiture!" fulminait Jos Cloutier. Pareille facture fait bondir plus d'une "victime", et des taxis de tous les coins de la province sont attendus mardi au Colisée... à moins d'une communication de dernière heure du ministre. "C'est certain que, raisonnablement, on ne s'attend pas à ce que tous les taxis de la province viennent. Ça coûte cher en déplacements et en séjour à Québec une manif comme ça, et nos gars sont déjà assez grugés", commentait encore Cloutier. Mais celui-ci promet quand même un spectacle à l'Assemblée nationale.



Le président de la Ligue des taxis de Québec, M. Jos Cloutier, affirme que la manif démontrera le sérieux des propriétaires.

## Polyvalente de Lévis Les élèves contestent toujours l'horaire

Très majoritairement, les étudiants de la polyvalente

de Lévis ont décidé hier de poursuivre les manifestations de contes-

tation, la semaine prochaine. Les cours ne reprendront donc pas lund-

di, a indiqué au journal LE SOLEIL le président du conseil étudiant, Ma-

rio Vincent. La décision des étudiants de s'opposer à l'horaire des cours proposée par les autorités scolaires pour la prochaine année a été prise à la faveur d'un vote tenu hier après-midi. Plus tôt dans la journée, ils avaient pris part à une rencontre d'information réunissant des directeurs d'école et de enseignants, et visant à dévoiler l'horaire des cours. Des représentants de la Commission scolaire régionale Louis-Frêchette, ainsi que des parents devaient prendre part à

cette séance d'information. Des 753 votants, sur une possibilité de 2,100 étudiants, 598 ont opté pour la reprise des manifestations, 116 pour le retour en classe, et 39 se sont dits indifférents. Au cours de la fin de semaine, les dirigeants du conseil étudiant devaient établir les modalités et la stratégie des manifestations prévues pour lundi, au lieu de la rentrée.

## La cour des petites créances deviendra itinérante en région

MONTREAL (d'après PC) — L'expérience ayant démontré que, dans certaines localités de la province, le nombre de causes inscrites devant la cour des petites créances locale ne justifiait pas leur maintien "à temps plein", le ministre québécois de la Justice a décidé que désormais, ces endroits seront desservis par une cour itinérante, si l'on peut dire, qui siégera une journée seulement par semaine, à la fois pour l'inscription des causes et leur audition. C'est en tenant évidemment compte du présent contexte socio-économique que l'on apporte ces modifications qui permettront de desservir quand même adéquatement la population tout en permettant une réduction des frais. Certaines cours seront ainsi ouvertes le mercredi, d'autres le samedi. Deux cours seront définitivement fermées, soit celles de Saint-Raphaël, dans le comté de Bellechasse, et de Tourville, dans le comté de L'Islet. Dans le premier cas, les usagers pourront s'adresser aux cours de Lévis et Montmagny, ouvertes du lundi au vendredi, alors que les résidents de L'Islet pourront s'adresser à celle de La Pocatière, qui fonc-

tionnera tous les vendredis. Voici l'horaire d'ouverture dans les districts judiciaires, ailleurs dans la région administrative 03. **District de la Beauce** Lac-Etchemin: ouverture le vendredi seulement, à partir du 12 mars prochain. Téléphone: 625-8911. Saint-Georges: ce sera ouvert le mercredi de chaque semaine, à compter du 10 mars prochain. Téléphone: 228-8038. Dans les deux cas, s'adresser au bureau de Saint-Joseph (ouvert toute la semaine), si ur-

gence, au numéro de téléphone: 397-6972. **District de Kamouraski** Cabano: ouverture le mercredi seulement, à compter du 3 mars. Téléphone: 854-2391. La Pocatière: à compter du 5 mars, ouverture le vendredi de chaque semaine. Téléphone: 856-2609. Dans les deux cas, si urgence, communiquer avec la cour de Rivière-du-Loup, ouverte toute la semaine, au numéro 862-3579. **District de Québec** Donnacona: ouverture le lundi de chaque semaine à compter du 15 mars. Téléphone: 285-2950.

Laurier-Station: à compter du 19 mars, ouverture le vendredi. Téléphone: 728-3131. Les bureaux de Lévis (833-4520) et de Sainte-Foy sont ouverts à la semaine longue et reçoivent des demandes urgentes. **place XXXXX des quatre-bourgeois** 999, de Bourgogne, Ste-Foy, Qué. 659-5075

**Trepanier & Lemieux**  
opticiens d'ordonnances  
place XXXXX des quatre-bourgeois  
999, de Bourgogne, Ste-Foy, Qué. 659-5075

## La SGF pourrait devenir mixte

MONTREAL (PC) — "Il n'est pas dit que la Société générale de financement (SGF) doit demeurer à 100 pour 100 une entreprise publique. Elle pourrait devenir mixte, ce qui favoriserait sans doute la collaboration entre le privé et le public." C'est ce qu'affirmait hier le nouveau pdg de la SGF, Jean-Claude Lebel.

**CHAMBRE DE COMMERCE, JUSTICE FOY**

**M. MARCEL RISI**  
Monsieur Marcel Risi, directeur commercial au Centre de Recherches Industrielles du Québec, sera le conférencier invité de la Chambre de Commerce de Sainte-Foy, lors du lunch-rencontre qui aura lieu le mardi 23 février 1982, à 12.00 heures, au Quality Inn, 3115, boulevard Laurier, Sainte-Foy. Le sujet traité sera "L'innovation, c'est rentable". Pour réservation, téléphonez à 651-7181. (RPN2)

**La Boutique Les Soldes Inc.**  
vous invite à découvrir, les premières, la mode française dans un défilé "PRET-A-PORTER PRINTEMPS-ETE 1982"  
le dimanche 21 février, à 14 heures dans le mail de Plaza Laval  
Commentaires: Madame Doris Germain  
Mannequins: Au Féminin  
**Boutique Les Soldes Inc.**  
IMPORTATION FEMININE  
2750, ch. Ste-Foy, Plaza Laval — 651-8430  
Entrée: 2 \$

**une chaise de qualité supérieure à seulement 69\$**  
(prix réduit pour une durée limitée)

Depuis 5 ans, nous vous offrons la collection de meubles Le Bahutier, dont la réputation n'est plus à faire comme fabricant de meubles traditionnels de la meilleure qualité. C'est dans le but d'offrir au public un produit de cette qualité à un prix très abordable que nous faisons cette promotion de la nouvelle chaise "Fermette". Cette chaise à fond de bois, de la lignée des fameux meubles signés J. Roland Morissette, peut être agencée à la plupart de nos 26 modèles de tables.

Pourquoi ne pas en profiter pour venir nous visiter?

**L'ENCOIGNURE**  
1360, Notre-Dame (coin boul. Hamel)  
Ancienne-Lorette, Tél.: 871-3121

**ASSURANCE-VIE**

**Laquelle choisir?**  
L'Industrielle, La Laurentienne, Montreal-Vie, La Manufactur, La Confédération, Les Coopérants, L'Occidentale, La Commerciale, L'Union Commerciale, La Great-West, La Maritime, Canada-Vie, La Constellation, La Nord-Américaine, Excelsior, Crown Life et d'autres encore. Nous les représentons toutes.

**camil aubin inc.**  
Courtage d'assurance-vie et de rentes  
Planification fiscale et successorale  
2895, de la Promenade, Ste-Foy  
Tél. 651-2322

camil aubin, a.v.a.

Le majestueux St-Laurent à vos pieds, vue imprenable, le centre-ville de Ste-Foy à 5 minutes.

"Habitat Plein-fleuve", condominium, Domaine des Soeurs, Cap-Rouge.

Sur rendez-vous:  
bureau des ventes — 659-3864  
administration — 653-5123  
4614 ou 4694, Promenade des Soeurs  
Cap-Rouge G0A 1K0

**"Le Condominium"**

**"Habitat Plein-fleuve"**

# Les directeurs d'école approuvent le projet

*La réforme scolaire*

par Damien GAGNON

La Fédération québécoise des directeurs d'école (FQDE) accepte d'emblée une décentralisation des pouvoirs qui permettrait à l'école d'assurer de façon compétente son vécu quotidien.

Les principaux d'école sont donc pleinement d'accord avec l'intention du ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, de faire de l'école le pivot du système d'éducation en y décentralisant les gros des pouvoirs pédagogiques actuellement entre les mains de la commission scolaire.

M. Réal DeGuire, président de la FQDE est catégorique: il revient à l'école de préparer son projet éducatif, d'établir son budget, de déterminer les modalités d'application du régime pédagogique, de décider de l'affectation du personnel, de planifier les activités parascolaires, etc.

Il prétend même qu'il faudra renoncer à revaloriser l'école et à améliorer la qualité de l'enseignement si ces pouvoirs n'appartiennent pas en exclusivité à l'école.

A ceux qui craignent une plus grande mainmise de l'État, M. DeGuire s'est demandé au cours de l'entrevue qu'il accordait au SOLEIL, ce que l'on pourrait bien étatiser de plus.

"C'est le ministre de l'Éducation qui décide des grandes orientations du système, qui élabore les programmes d'enseignement, les régimes pédagogiques et qui établit les coûts en éducation, laissant au milieu le soin de définir les modalités d'application de ses politiques. Il serait beaucoup plus logique que ces modalités soient décidées à l'école et non à la commission scolaire".

M. DeGuire s'opposera toutefois

à la nomination par le gouvernement d'inspecteurs d'école. On aurait alors raison de dire que les écoles seraient sous la coupe de l'État.

Une poignée de porte brisée

Ça peut paraître insignifiant,



Le Soleil, Roland Morneau  
La revalorisation de l'enseignement passe par une décentralisation des pouvoirs vers l'école soutient M. Réal DeGuire, président de la FQDE.

mais une poignée de porte brisée que l'on tarde à réparer peut avoir des conséquences pédagogiques. Ça pour effet, du moins, d'indisposer les pro-

fesseurs et les élèves de souligner M. DeGuire.

Dans le système actuel explique M. DeGuire, il faut informer la commission scolaire de la réparation à effectuer et attendre plusieurs jours et parfois plusieurs semaines avant qu'un employé de la commission se présente. Si la décision relevait de l'école, la réparation pourrait s'effectuer beaucoup plus rapidement.

"C'est la même chose pour les activités parascolaires. Si l'école décide d'une sortie éducative, elle doit soumettre la demande à la commission scolaire qui peut refuser ou encore la réponse tarde tellement à venir qu'il n'est plus possible de tenir l'activité".

Il faut bien s'entendre de poursuivre M. DeGuire. Le directeur d'école ne veut pas le pouvoir pour lui-même. C'est au conseil d'école qu'il appartient de prendre les décisions et au directeur de les exécuter.

Il est d'opinion que le conseil d'école devrait être composé majoritairement de parents mais aussi de représentants de la communauté. Il maintient son opposition à la présence d'enseignants et de d'autres employés de l'école sur ce conseil.

Il insiste pour dire que cette position ne signifie pas que les directeurs d'école sont contre la participation des enseignants et des autres agents de l'école à l'élaboration des politiques et des objectifs de l'école. On croit que cette participation devrait être obligatoire, mais s'effectuer à l'intérieur des structures qui représentent les divers groupes d'intervenants.

Il affirme avoir obtenu l'assurance du ministre de l'Éducation que le directeur d'école n'aura pas moins de sécurité d'emploi que présentement. Quant au mandat renouvelable à tous les cinq ans, il précise que ce serait mieux qu'actuellement, puisque dans la majorité des commissions scolaires, le directeur a un contrat d'un an. Pour assurer la stabilité, il souhaiterait que les en-

seignants aient aussi la garantie de demeurer cinq ans à la même école.

Oui à des coopératives de services

Il est d'accord pour que les commissions scolaires jouent le rôle de coopératives au service des écoles, à son avis c'est le rôle qu'elles devraient jouer depuis longtemps; qu'elles intègrent l'enseignement primaire et secondaire et qu'elles soient neutres. Il hésite à se prononcer pour des commissions scolaires non lin-

guistiques. Il soutient qu'il s'agit surtout d'une question politique.

Les directeurs d'école ne sont pas contre le maintien du suffrage universel pour l'élection de commissaires d'écoles mais insiste pour que la majorité des membres du conseil des commissaires soit des parents.

On ne s'oppose pas non plus à ce que les nouvelles commissions scolaires épousent, dans la mesure du possible, les limites des territoires des municipalités régionales de comtés à la condition que cela ne se fasse pas

au détriment de l'éducation et du milieu à desservir.

M. DeGuire ne voit pas la nécessité d'une étiquette professionnelle pour les écoles. Il est d'accord avec le ministre de l'Éducation quand il dit que la professionnalité se vit par des individus. L'important, dit-il, est que la nouvelle loi garantisse la liberté de choix entre l'enseignement religieux et l'enseignement moral et qu'elle donne l'assurance que ces enseignements seront de qualité.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve  
Serge Bergeron, Denis Alain et Georges Caron, membres du comité organisateur du congrès de fondation de la Fédération des étudiants du secondaire du Québec.

## Une fédération des étudiants du secondaire serait créée

par Damien GAGNON

Des étudiants des écoles secondaires du Québec se réuniront, à la polyvalente de Lévis, du 5 au 7 mars, pour jeter les bases d'une fédération des étudiants du secondaire du Québec.

Serge Bergeron de l'Association des étudiants de la polyvalente de Lévis, Denis Alain et Georges Caron, du cégep Lévis-Lauzon, ont fait part au SOLEIL que ce congrès de fondation fait suite aux démarches entreprises au colloque des associations d'étudiants du secondaire qui se tenait en avril dernier à Alma.

A cette époque MM. Alain et Caron étaient des étudiants du secondaire et ils ont été nommés membres du conseil provisoire char-

gé de l'organisation du congrès de fondation.

M. Alain, président du comité organisateur, a expliqué que le but d'une telle fédération des étudiants du secondaire est d'assurer aux étudiants de ce niveau, une représentation au sein du système scolaire québécois. A son avis, cette structure devrait permettre aux étudiants du secondaire d'être entendus sur les principaux problèmes scolaires qui les concernent.

Il ajoute que les étudiants du secondaire ont peut-être quelque chose à dire concernant le guide d'interprétation de la charte des droits de la personne en milieu scolaire, l'éducation sexuelle, la restructuration scolaire, la

confessionnalité des écoles et autres.

Informé des étudiants de leurs droits et les aider à se regrouper dans leur école font aussi partie de la tâche qui attend les dirigeants de la fédération, précise M. Alain. Il fait remarquer que les quelque 800 écoles secondaires de la province n'ont pas toutes une association des étudiants. La direction de certaines écoles refuse de reconnaître le droit des étudiants de se regrouper et de tenir des réunions.

Il est évident de poursuivre M. Alain que dans le contexte d'isolement actuel, il est difficile pour les étudiants de se faire entendre. La Fédération des étudiants du secondaire du Québec devrait combler cette lacune.

Le ministère de l'Éducation apportera aussi son aide technique et financière à la tenue de ce congrès. Cette aide financière permettra de réduire au minimum les frais de séjour des étudiants qui assisteront à ces assises.

Les frais d'inscription ont été fixés à \$5 et les repas seront gratuits. Pour les couchers, les étudiants devront se munir d'un sac de couchage.

Toutes les écoles secondaires du Québec ont reçu, au cours de la semaine dernière, une invitation à déléguer deux représentants des étudiants. On s'attend à une participation d'au moins 300 étudiants. Les organisateurs souhaiteraient qu'au moins un des deux représentants ne soit pas un finissant de juin afin d'assurer une continuité pour l'an prochain.

Au cours de ces assises qui se dérouleront sous la présidence d'honneur de Mario Vincent, président du conseil étudiant de la polyvalente de Lévis, les délégués seront invités à se prononcer sur la structure de la future fédération, son mode de financement, son rôle et ses buts. On y discutera aussi des différents problèmes que vivent actuellement les étudiants des écoles secondaires.

**Chez St-Hubert, c'est tout un anniversaire!**

St-Hubert a 30 ans. Déjà! Trente années qui ont vu le nom St-Hubert s'implanter partout, grâce à vous.

Pour vous remercier de toutes ces belles années, St-Hubert vous offre la chance de venir célébrer l'événement à sa pâtisserie de Fort Lauderdale.

Jusqu'au 21 mars, participez à notre concours "trente fois merci". Vous pourriez gagner l'un des 57 repas pour deux personnes (un prix par pâtisserie) à la salle à manger St-Hubert de Fort Lauderdale, avec séjour d'une semaine sous le soleil de la Floride, incluant le transport par vol Nolisoleil d'Air Canada\*\*, les transferts et l'hébergement à l'hôtel Galt Ocean Mile!

Bonne chance!

\*Vous pouvez obtenir des coupures de participation dans toutes les pâtisseries St-Hubert participantes du Québec (salle à manger, comptoir, service à l'auto et livraison).

\*\*Les vols Nolisoleil d'Air Canada sont exploités par Touram Inc.

en collaboration avec  
CKCV 1280 AIR CANADA TOURAM LE SOLEIL

meilleur **PRIX CERTIFIÉ**

Technics

QUARTZ Prix sugg. du manuf. \$320.

SL-Q2 Tourne-disque semi-automatique. L'extrême précision de l'entraînement direct asservi par Quartz, au meilleur prix certifié.

**179\$**

sélectronic

QUÉBEC 600, Belvidère, 683-2525  
STÉFOY 2651, Hochelaga, 658-4535  
ROBERVAL Carrefour Jeanmou, 275-5555  
AMOUI 172, St-Benoit nord, 629-2300

LE SOLEIL  
UNE BONNE LECTURE QUOTIDIENNE POUR TOUS...  
ABONNEZ-VOUS!  
**647-3333**

**LES DEMANDES SPECIALES**  
animée par Nap. Garipey  
de 9h30 à 13h00 du lundi au vendredi.  
Participez au concours "Chansons vedettes"



# Dans les régions de Thetford-Mines et d'Asbestos Les mises à pied ont des effets catastrophiques

**Textes et photos:  
Fortunat Marcoux**

**THETFORD-MINES** — Les 900 mises à pied qui se prolongent dans l'industrie de l'amiante dans les régions de Thetford-Mines et d'Asbestos, commencent à avoir des effets catastrophiques pour ceux qui en sont les victimes.

Les espoirs d'être rappelés au travail à court terme, puis à moyen terme, se sont évanouis de sorte que des dizaines de mineurs, après avoir épuisé leurs prestations d'assurance-chômage, n'ont d'autre choix que d'aller rejoindre le clan des assistés sociaux.

Selon le relevé sommaire effectué par LE SOLEIL, 225 ex-travailleurs (150 à Asbestos et 75 à Thetford) sont acculés à la faillite et ce nombre ne peut que s'accroître au fur et à mesure que l'échéancier d'une reprise normale des activités dans les mines est reporté.

Une amélioration de la situation n'est pas en vue puisque les deux plus importants producteurs, "Johns-Manville Canada Inc." et "Société Asbestos Ltée", prévoient de licencier respectivement 150 et 85 employés au cours des prochaines semaines.

Le principe de l'ancienneté étant respecté scrupuleusement dans les cas de congédiement, les premières victimes de cette situation difficile sont de jeunes couples, possédant peu d'économies, qui ont de lourdes obligations sur le dos. Plusieurs ont des enfants. D'autres, convaincus que le travail dans les mines représentait un emploi permanent, ont fait l'acquisition d'une maison et d'une automobile. Pour eux, la réalité est très dure.

Quand les fermetures de mines sont temporaires, comme ce fut le cas à la "Société Asbestos Ltée" en 1981 (20 semaines de chômage pour 800 mineurs et perte de 15 semaines de travail pour 700 autres), on peut en sortir plus facilement avec l'aide de l'assurance-chômage. Cependant, lorsqu'on est sans emploi depuis 15 à 17 mois, qu'on ne touche plus des prestations de l'assurance-chômage et qu'on a vécu une grève de sept mois et trois semaines en 1975 et une autre de trois mois en 1980, la cause devient désespérée.

Tous les employés mis à pied par la Société Asbestos ont travaillé pen-

dant 8 à 10 semaines au cours des vacances. Ce ne fut pas suffisant cependant pour renflouer leur situation financière.

## Perte de bénéfices marginaux

Dans le cas d'un congédiement, même temporaire, l'employé ne bénéficie plus, un mois après sa mise à pied, des avantages sociaux touchant les régimes d'assurances-vie-salaire-maladie offerts par l'employeur. C'est ainsi qu'une mère de deux enfants ne



Roger Lachance a cherché vainement du travail, se rendant même jusqu'à Chibougamau. Il est devenu un assisté social.



Yvan Boisvert est résigné à vendre sa maison mais les acheteurs sont rares.

pourra toucher l'assurance-vie de \$12,000 de son mari. Ce dernier, Steve Talbot, âgé de 28 ans, de Thetford, a

## Des témoignages éloquentes de mineurs

succombé à un cancer la semaine dernière.  
A la Société Asbestos, la prime de l'assurance-vie des employés (chacun \$12,000) est payée en entier par la compagnie. Concernant la prime des assurances-salaire-maladie, l'employeur en défraie 80 pour 100 tandis que l'assuré débourse le reste.

Richard Madore, âgé de 27 ans, demeurant au 500 de la rue Turcotte, à Thetford, travaillait à la mine British Canadian, à Black-Lake, depuis quatre ans lorsqu'il fut licencié en décembre 1980. Il gagnait un revenu net de \$290 par semaine. Sa femme était enceinte d'un deuxième enfant. Le couple s'était acheté un bungalow de \$35,000 en 1978, et tirait un revenu de \$160 par mois pour la location d'un logement situé au sous-sol. Le remboursement de l'hypothèque à la Caisse d'entraide économique coûtait \$627 par mois, plus les taxes.

Après la perte de son emploi, Madore touchait \$171 par semaine de l'assurance-chômage. Il ne retire plus de prestations depuis le 20 décembre dernier. Depuis la mi-janvier 1982, la famille reçoit \$606 par mois de l'aide sociale.

Madore a fait une faillite personnelle en octobre dernier. Il ne lui reste que le ménage et une "minoune" (Mercury Bobcat 1974) trop vieille pour être saisie.



Endetté Marcel Roberge a fait faillite un mois après avoir perdu son emploi.

De décembre 1980 à mai 1981, Madore avait réduit le paiement de son hypothèque à \$400 par mois. Il abandonna sa maison lorsque la caisse lui réclama le remboursement des arriérés. Avec l'ajout d'emprunts obtenus pour l'exécution de travaux de rénovation, le montant de l'hypothèque se chiffrait alors à \$49,000.

Le nom de Madore figure au 57e rang sur la liste de rappel de la compagnie. Le retour au travail n'est pas pour demain puisque l'employeur doit licencier 85 autres employés en avril.

## Il cherche encore du travail

Marié et père de jumeaux de trois ans, Roger Lachance, âgé de 25 ans, de Saint-Méthode, a été congédié en octobre 1980. Il travaillait à la mine British Canadian depuis 1979 seulement. En retirant des prestations de l'assurance-chômage, son revenu net hebdomadaire a diminué de \$270 à \$170. Depuis octobre 1981, il retire \$651 de l'aide sociale. Il est locataire et son épouse n'a pas d'emploi. Il a une voiture Ford-Granada 1977 entièrement payée.

Heureusement, Lachance n'avait pas trop de dettes. Il avoue cependant que pour boucler son budget, il doit emprunter \$100 à \$150 par mois de ses parents. "Je n'ai pas le choix. Les institutions bancaires refusent de me prêter de l'argent parce que je n'ai pas d'emploi", explique-t-il.

Lachance affirme avoir remué ciel et terre pour se trouver un autre job, se rendant même dans la région minière de Chibougamau, mais sans succès.

## Il était déjà endetté

Marcel Roberge, 27 ans, demeurant au 336-B, de la rue Sainte-Marie à Black-Lake, a déclaré une faillite personnelle à peine un mois après avoir été licencié de la mine British Canadian en octobre 1980 où il avait été embauché en 1979.

Marié, père de deux enfants âgés de sept et cinq ans, Roberge était endetté. Il avait emprunté à quelques reprises pour l'achat de mobilier dont un téléviseur, et d'une automobile.

"Avec un salaire net de \$300 par semaine, je respectais mes engagements mais avec \$174 de l'assurance-chômage, je ne pouvais plus joindre les deux bouts", explique-t-il. La famille vit de l'aide sociale (\$641 par mois) depuis octobre 1981.

## Sa maison est en vente

Yvan Boisvert, âgé de 26 ans, du 701 de la rue Régin, à Black-Lake, s'est résigné à offrir en vente la maison qu'il a construite en 1979 au coût de \$40,000. Cependant, les acheteurs sérieux se font rares.

Boisvert dit qu'il n'a plus le choix d'agir ainsi. "Je reçois \$262 par mois de l'aide sociale, juste ce qu'il faut pour manger", précise-t-il. "Si j'avais été âgé de 30 ans, on m'aurait donné \$568 par mois", ajoute-t-il. Boisvert explique la loi de l'aide sociale lui permet de retirer \$300 par mois de d'autres sources de revenus sans pénaliser sa prestation de \$262. "Il y a un hic dans cette affaire. Je ne trouve pas de travail", souligne-t-il. Le jeune

homme est marié. Le couple n'a pas d'enfant et possède une automobile Pinto 1978. L'épouse ne travaille pas.

Boisvert travaillait à la mine British Canadian depuis quatre ans lorsqu'il fut mis à pied en décembre 1980. En retirant des prestations de l'assurance-chômage, son revenu net avait baissé de \$300 à \$169 par semaine. Il a droit à l'aide sociale depuis janvier 1982.

## On lui refuse de l'aide sociale

Séparé de son épouse depuis août 1979, un jeune travailleur de 25 ans éprouve de la difficulté à obtenir de l'aide sociale pour lui-même et ses deux enfants dont il a la garde. L'enquêteur lui a demandé d'essayer d'obtenir une pension alimentaire de son ex-femme avant de statuer dans son dossier. Entre-temps, le jeune chômeur n'a retiré aucune prestation depuis le dernier chèque de \$154 qu'il a touché de l'assurance-chômage le 20 décembre 1981.



La famille de Richard Madore est à la recherche d'un logement. Elle reçoit de l'aide sociale. Le père a fait une faillite personnelle et a perdu sa maison.

**CLINIQUE D'OPTOMETRIE DE CHARLEBOURG**  
625-5409  
Carrefour Charlebourg  
8500, boul. Henri-Bourassa  
Suite 238

**SERVICES PROFESSIONNELS COMPLETS**

- Examen de la vue
- Choix de montures
- Verres de contact

Ouvert 5 jours et 4 soirs  
LÉONARD NOËL  
B.A., O.D.  
MARIE-FRANCE RIOUX  
O.D.

**LE MARCHÉ AUX PUCES**  
AU CARREFOUR JEAN-TALON  
Charlebourg

**TOUS LES SAMEDIS ET DIMANCHES DE 9H A 17 HEURES**

Carrefour Jean-Talon  
Jean-Talon  
Boul. H. Bourassa  
RENDEZ-VOUS SUR PLACE  
TEL.: 627-3729

*Techniques de secrétariat (niveau collégial)*

**Inscription dès maintenant**

Session Automne 82

Secrétariat JURIDIQUE  
Secrétariat MEDICAL  
Secrétariat ADMINISTRATIF

Le Collège Bart 751, côte D'Abraham, Québec G1R 1A2 Tel.: 522-3906

# VOUS, QUI CONDUISEZ!

Conduire prudemment, c'est important pour vous. C'est important aussi pour la qualité de la vie sur les routes du Québec. Bien conduire, en fait, c'est l'affaire de tout le monde. C'est pourquoi il y a un nouveau Code de la sécurité routière. Certaines mesures de ce Code entreront en vigueur le 1er avril. Conducteurs, ces mesures vous concernent directement. Les voici:

**La ceinture de sécurité**  
Attacher sa ceinture de sécurité! Ce geste a déjà sauvé des centaines de vies. Pour que cela continue, le nouveau Code étend l'obligation de porter la ceinture de sécurité aux passagers à l'avant d'un taxi et aux policiers.  
De plus, les enfants de moins de 5 ans assis à l'avant d'un véhicule doivent être attachés, ou être retenus par un dispositif de sécurité. La personne qui ne boucle pas sa ceinture de sécurité est susceptible d'avoir à payer une amende minimum de 25\$.

**Les excès de vitesse**  
S'éviter le stress de la vitesse, c'est aussi économiser. En effet, les amendes pour excès de vitesse sont augmentées suivant la gravité de l'infraction. Pour tout excès de vitesse, l'amende est de 20\$, plus:

- 5\$ par tranche de 5 km/h pour un excès de 1 à 30 km/h
- 10\$ par tranche de 5 km/h pour un excès de 31 à 60 km/h
- 15\$ par tranche de 5 km/h pour un excès de 61 km/h et plus

Par exemple, dans une zone de 50 km/h:

si vous roulez à:	vous payerez:
55 km/h	25\$ d'amende
85 km/h	90\$ d'amende
115 km/h	215\$ d'amende

En plus d'une amende, un excès de vitesse entraîne l'inscription de points d'inaptitude (démérite) au dossier du conducteur.

**La protection des enfants**  
Tout le monde reconnaît l'importance qu'il faut accorder à la protection des enfants; le Code de la sécurité routière également.  
Le défaut d'arrêter lorsque vous croisez ou dépassez un autobus scolaire dont les feux intermittents sont allumés, entraîne une amende de 200\$ (minimum). De plus, le conducteur voit 9 points d'inaptitude inscrits à son dossier.

Si vous désirez plus de renseignements sur le Code de la sécurité routière, communiquez avec le Centre de renseignements de la Régie:

Région de Québec: 643-7620  
Région de Montréal: 873-7620  
Ailleurs au Québec: 1-800-361-7620

**BIEN SE CONDUIRE POUR MIEUX VIVRE**

Régie de l'assurance automobile du Québec

## Compressions dans les hôpitaux

# "Une nécessité mathématique" (Lévesque)

par Rudy LE COURS

MONTREAL (PC) - Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a réitéré hier la volonté du gouvernement de poursuivre ses compressions budgétaires dans le domaine de la santé, devenues à ses yeux "une nécessité mathématique" même si "elles violent des droits fondamentaux des bénéficiaires, selon le Comité provincial des malades.

Profitant de l'inauguration du Centre de coordination des urgences santé, M. Lévesque, accompagné du ministre des Affaires sociales Pierre-Marc Johnson, a présenté cet effort de rationalisation — qui devrait permettre de soulager les Montréalais de l'achalandage chronique des services d'urgence dans la métropole — comme la preuve qu'il était possible "de faire plus et mieux avec autant ou moins d'argent".

Comme les budgets de la santé et de l'éducation accaparent les deux tiers de l'assiette fiscale de la province, le premier ministre a souligné que tout le monde allait devoir participer à l'effort social nécessaire pour maintenir les "meilleurs services de santé en Amérique du Nord" mais aussi "les plus dispendieux".

"Veut, veut pas, il va falloir s'ajuster" à la conjoncture économique, a lancé M. Lévesque en spécifiant qu'il



Le premier ministre du Québec a inauguré hier les locaux du Centre de coordination des urgences santé de Montréal en compagnie du ministre responsable, M. Pierre-Marc Johnson.

ne voulait faire d'ultimatum contre personne mais en se gardant bien de préciser le contenu de la "solidarité" à laquelle il convie tous les Québécois.

### La décision de Bennett

Si le Québec fait face à une situation financière extrêmement difficile, le premier ministre ne s'avoue pas toutefois aussi acculé au mur que son homologue de la Colombie-Britannique Bill Bennett qui annonçait, jeudi, le plafonnement des salaires des fonctionnaires de sa province. Il a rappelé que M. Bennett avait prévenu ses homologues lors de la récente conférence des premiers ministres qu'il devait recourir à des mesures "radicales" dans les négociations avec ses fonctionnaires.

"Nous avons encore quelques semaines, ou même quelques mois devant nous pour faire face au même problème", a-t-il dit en ajoutant que la "solution Bennett" était édulcorée par le cabinet.

Par ailleurs, peu après la conférence de MM. Lévesque et Johnson, M. Claude-Brunet du CPM dénonçait les coupures actuelles et à venir de Québec affirmant que la véritable "coupure" était celle existant entre le gouvernement et la population.

"Nous sommes bien conscients du lourd déficit budgétaire de la pro-

vince. Mais sabrer dans les services aux malades qui sont déjà au strict minimum est une solution de facilité inacceptable, devait-il déclarer.

M. Brunet a comparé l'ampleur de la machine diplomatique du Québec à celle de l'Ontario, province plus riche. L'Ontario possède trois Maisons de l'Ontario, sorte de consulat, contre cinq Maisons du Québec. Les deux provinces détiennent chacune huit bureaux commerciaux à l'étranger mais le Québec entretient en plus onze délégations.

Le CMP se demande si ce secteur ne devrait pas être davantage affecté que celui des hôpitaux par la politique de compressions.

Le ministre Pierre-Marc Johnson avait de son côté affirmé lors de la conférence de presse qu'il comprenait les préoccupations du CPM mais qu'il fallait "bien mesurer l'importance des coupures, alléguant que la qualité des services était assurée même si 500 des 20.000 lits de la région métropolitaine allaient fermer pendant deux mois.

## Montréal Ambulanciers déçus du nouveau système d'urgences-santé

MONTREAL (PC) - Les transporteurs ambulanciers de Montréal sont déçus et inquiets du nouveau système mis sur pied et inauguré officiellement ce matin sous l'appellation de Centre de coordination et des urgences-santé.

Selon eux, ce nouveau système est moins efficace que l'ancien et est "même menaçant pour la sécurité du public".

Les 18 signataires de l'entente de décembre, qui assurent l'exclusivité

de leurs services au CCUS, se plaignent surtout de ne pas avoir reçu un seul paiement pour les transports de bénéficiaires de l'aide sociale ou de personnes âgées depuis le 22 décembre. Selon eux, les comptes accumulés totalisent environ \$1,5 million, si bien que cinq ou six d'entre eux seraient au bord de la faillite.

La situation est telle, disent-ils, qu'ils ont convoqué une assemblée générale d'urgence, dimanche prochain, aux bureaux de leur procureur.

## Gazoduc La CSN attribue la violence à la FTQ

MONTREAL (PC) - L'Union internationale des opérateurs-ingénieurs (local 905) et trois syndicats d'opérateurs et de journaliers de la CSN-Construction se sont joints hier au groupe de dissidents du local 144 (le groupe Jean-Claude Sureau) pour accuser la FTQ d'être responsable de la violence qui a sévi récemment sur le chantier du gazoduc Trans-Québec de Saint-Sulpice.

Au cours d'une conférence de presse "surchauffée" par la présence de quelque 150 travailleurs en colère contre la FTQ, le gouvernement Lévesque et les journalistes, le porte-parole de ces syndicats ont unanimement déclaré qu'ils en avaient assez "d'être les victimes du chantage et de la brutalité exercés par les dirigeants de la FTQ-Construction et leurs agents d'affaires sur le chantier du gazoduc".

Les représentants de ces syndicats reprochent au gouvernement du Québec, et aux compagnies de construction de favoriser actuellement un monopole syndical de la FTQ sur les chantiers du gazoduc, ce qui a pour effet de provoquer une injustice envers tous les travailleurs membres des syndicats CSN et de l'Union internationale des opérateurs-ingénieurs.

"Depuis trois mois, les compagnies sous-traitantes, et principalement Pe Ben Pipeline, n'embauchent que des travailleurs FTQ

sous la protection de bandes de fiers-à-bras, dirigés par des lutteurs, dont le gros Vachon. Ce contrôle a été obtenu par les menaces et le saccage (l'autonne dernier) des installations de Banister à Saint-Eustache", a expliqué Roger Chayer, porte-parole des syndicats CSN.

"Quand M. Sureau, organisateur à l'époque pour le Conseil provincial international, a demandé à la direction de Banister de répartir les emplois d'opérateurs et de journaliers entre les travailleurs de la CSN, la FTQ et l'Union internationale, il y a eu pour \$250.000 de dommages causés par le local 791 de la FTQ. Toute cette affaire fut étouffée par M. Paré du local 791 et M. Louis Laberge, président de la FTQ. Ces derniers ont fait un voyage éclair à Québec. On n'a pas entendu dire que le 791 serait mis en tutelle à la suite de ces dommages. La FTQ c'est le bébé du Parti Québécois", a ajouté Pierre Labelle, gérant d'affaires de l'Union internationale des opérateurs-ingénieurs.

M. Labelle a fait parvenir la semaine dernière un télégramme au ministre du Travail, Pierre Marois, pour lui signaler que l'appel à l'ordre qu'il avait lancé cette semaine n'avait absolument rien donné de concret. Il semblerait en effet, selon M. Labelle, que les compagnies refusent toujours d'embaucher des travailleurs qui ne sont pas membres de la FTQ et ce en dépit de la directive du ministre.

**OUVERT A CHARLESBOURG**

**Nouveau Salon d'optique**

**CENTRE COMMERCIAL HENRI-BOURASSA**  
(Face au Carrefour Charlesbourg)



**M. Claude Paquet**

opticien, annonce à sa distinguée et nombreuse clientèle l'ouverture de son bureau au Centre commercial Henri-Bourassa.

**622-0319**

- Ouvert tous les soirs jusqu'à 21h; le samedi jusqu'à 17h.
- Service à domicile sur demande.

**rotac électronique inc.**  
2873, chemin Ste-Foy  
Ste-Foy 653-7768

**fabriqué pour durer**

**harman/kardon modèle 740**  
30 watts rms par canal

Rég. 500,00\$ **390,00\$**

## Le régime d'épargne-retraite du Trust Général

**17 1/2%**

Dépôt garanti 2 ans, minimum 500 \$, intérêt crédité annuellement.  
Taux sujet à confirmation

**C'est son rendement SUPÉRIEUR qui le rend supérieur.**

- Taux d'intérêt élevés
- Aucuns frais d'administration
- Conseillers hautement qualifiés pour vous guider
- Épargne appréciable sur vos impôts.

N.B. Vous avez déjà un régime d'épargne-retraite dans une autre institution mais notre rendement supérieur vous séduit? Très simple. Nous nous chargerons de le faire transférer chez nous, sans frais. Vous voulez tout savoir sur nos régimes d'épargne-retraite? Venez rencontrer l'un de nos conseillers ou téléphonez-nous en demandant le poste 2000.



**TRUST GENERAL**

Québec: 1091, chemin Saint-Louis, 688-0630, Lévis: 300, Côte du Passage, 833-4450  
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

**Départs toutes les demi-heures\***  
entre Québec et Montréal

**Service express amélioré**

Voyageur vous offre plus de départs que quiconque entre Québec, Ste-Foy et Montréal.

Et vous pouvez maintenant profiter de départs toutes les demi-heure\* entre 7:00 et 15:00 les lundi et samedi et entre 12:00 et 20:00 les jeudi, vendredi et dimanche. L'horaire régulier demeure en vigueur pour tous les autres départs.

En plus de vous faire économiser, Voyageur vous garantit confort, rapidité et commodité.

**Voyageur**

Pour plus d'information, appelez:  
Québec (418) 524-4692  
Terminus Ste-Foy (418) 651-7015  
Montréal (514) 842-2281

**COURS DE VENTE**  
**"LE PROFESSIONNALISME DE LA VENTE"**  
Les 11 et 12 mars 1982  
Holiday Inn (Rond-Point) Ste-Foy

Cours dispensé par **PIERRE CRÉPAUX**  
Président de DELTA EQUIPEMENT LTEE et ancien Président National de l'Association Canadienne des Distributeurs d'Équipement, qui vous fait bénéficier de plus de trente années d'expérience dans le domaine de la vente.

**VENTE ET REPRÉSENTATION PLANIFICATION DU TEMPS ET DU TRAVAIL**

- Motivation
- Enthousiasme
- Confiance

**ÉTUDE DES 4 GRANDS PRINCIPES DE BASE**

- L'Individu (Personnalité)
- La Preuve
- L'Opposition
- La Fermeture

**INSCRIPTIONS LIMITÉES** **COUT: \$160**

**RENSEIGNEMENTS: PIERRE CRÉPAUX, 1870, rue Cunard, Laval, H7S 2B2**  
**849-5040**

CES COURS SONT ÉGALEMENT OFFERTS EN SESSIONS PRIVÉES AUX ENTREPRISES INTÉRESSÉES

Heures d'ouverture spéciales  
22 février  
au 1er mars:  
lundi au vendredi  
9h à 21h  
samedi 9h à 17h.  
Date limite  
1er mars

Le "scandale" de la place Royale

La compagnie J.-Alphonse Roy Inc. acquittée

par Roch DESGAGNE  
L'entrepreneur peintre J.-Alphonse Roy Inc. a été libéré de l'accusation de fraude portée contre lui par le gouvernement du Québec en rapport avec des travaux exécutés il y a 10 ans à la place Royale.

Un jugement rendu en ce sens, hier, par le juge Anatole Corriveau de la cour des sessions de la paix (juridiction criminelle) à Québec, rejette également une plainte pour corruption intentée parallèlement à la première.

J.-Alphonse Roy Inc. avait réalisé des travaux de peinture pour le compte de la firme Décor Construction Inc., à la place Royale, en même

temps qu'il exécutait un contrat de sous-traitance à différents édifices du gouvernement et du ministère de la Justice.

La poursuite de fraude et corruption intentée par le ministère public reprochait à J.-Alphonse Roy d'avoir, entre juillet 1971 et décembre 1972, par la supercherie, le mensonge

et autres moyens dolosifs, frustré Décor Construction et / ou le gouvernement du Québec (ministères des Travaux publics et des Affaires municipales) d'une somme de \$9,591,75.

La preuve soumise en défense par Me P.-A. Rousseau a démontré lors du procès que les coupures effectuées par le gouvernement sur le montant glo-

bal chargé par J.-Alphonse Roy Inc. (\$9,591,75) furent effectivement remboursées par le sous-traitant à l'entrepreneur principal, et ce bien avant l'accusation portée par la Couronne.

Le tribunal a tenu compte de ce point majeur dans ses conclusions, en spécifiant que: "même si légalement parlant il peut y avoir fraude lorsqu'il y a eu remboursement, dans le cas présent, la preuve ne permet pas de conclure à fraude hors de tout doute raisonnable".

Les coupures furent effectuées par le gouvernement, après paiement, suivant consentement d'Alphonse Roy et de Décor Construction, et portaient originellement sur des travaux facturés pour un montant d'environ \$19,000. La somme fut par la suite ramenée à \$9,591,75, et remboursée par Roy à M. Gilles Paré de Décor Construction Inc.

J.-Alphonse Roy Inc. n'était pas

partie aux contrats qui liaient Décor Construction et le gouvernement du Québec. Les travaux furent commencés avant la signature de ces contrats, et en ce qui concerne spécifiquement ceux effectués à la place Royale, J.-Alphonse Roy Inc. les avait exécutés selon une entente verbale avec l'entrepreneur général, selon la formule "cost plus".

Les travaux de peinture réalisés par le sous-traitant, de même que les quantités livrées selon les prix de Peinture Nationale Limitée et suivant les ordres de Gilles Paré de Décor Construction, ont été vérifiés comme exacts par le tribunal.

Le montant litigieux fut porté aux livres de J.-Alphonse Roy Inc. comme créance douteuse, et les factures, avant la découverte de prétendues anomalies, étaient vérifiées par Décor Construction et les ministères concernés.



Le théâtre et l'alcool

Des élèves d'une école secondaire de Winnipeg répètent une scène d'une pièce de théâtre axée sur les dangers de l'alcool. Méthode plus efficace qu'une conférence, croit-on.

Appel interurbain fait par un bambin

(D'après PC) — Un enfant âgé de 4 ans, dans le genre fin causeur, a pu signaler, on ne sait trop comment, le numéro du poste de police de North Bay en Ontario et parler pendant 30 minutes à l'officier de service.

Craignant que l'enfant ait des ennuis à la maison, le policier a essayé, sans succès, de savoir d'où appelait l'enfant. On ne sait s'il s'agit d'un garçon ou d'une fille.

Finalement, la mère de l'enfant est intervenue et s'est excusée pour les inconvenients. Le policier a cependant fait remarquer que c'est la mère qui aurait des ennuis car l'enfant appelait de Sault-Sainte-Marie, à quelque 425 kilomètres au nord-ouest de North Bay.

Bell recevra sans doute une jolie somme pour cet appel.

**VOUS DÉMÉNAGEZ?**  
Gratis: un camion jouet à tout nouveau client.

Sur présentation de cette annonce, tout nouveau client recevra lors du déménagement, ce camion jouet en métal aux couleurs de Transport Couture.

Un camion jouet par nouveau client.

Cette promotion prend fin le 30 juin 1982 inclusivement.

ESTIMATION GRATUITE  
**692-0986**

**TRANSPORT COUTURE LTÉE**  
48, St-Paul Québec

DEMEGEMENT  
FILIALE DU GROUPE GESTION GENISCO

**ESPACE A LOUER**

SUPERFICIE DE **600p.c. A 3600p.c.**

AU 333, BOUL. STE-ANNE, voisin du FIACRE de Beauport, communiquez avec Alain Vachon relationniste (418) 692-1874

**MPL LES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES MORGUARD LTÉE**

Incendies suspects: 52 pour 100 éclaircis

par Lucien LATULIPPE

Quelque 52 pour 100 des incendies dont l'origine semblait suspecte ont été éclaircis au cours de 1981 par la brigade du crime contre la propriété, section incendies, de la Sûreté du Québec, région 03, et par la suite 48 personnes ont été mises en accusation. Ces incendies ont entraîné des pertes matérielles estimées à \$2,600,000.

Selon le rapport annuel de la SQ, 146 incendies de bâtiments ont fait l'objet d'enquêtes dans la région 03. Ils ont, malheureusement, fait 17 victimes dont 5 du même coup à Sainte-Rita de Rivière-du-Loup, le 2 mars. Au total les pertes matérielles ont été évaluées à \$12,500,000.

Le rapport mentionne que 69 incendies étaient d'origine non criminelle, que 13 n'ont pas encore été solutionnés, faute de preuve ou d'éléments, et que 24 étaient encore sous enquête.

Les 40 dossiers éclaircis ont été suivis de 38 enquêtes devant le notaire Cyrille Delage, du Commissariat des incendies du Québec. Dans deux cas, le commissaire n'a pas eu à intervenir.

Les 146 plaintes concernent l'incendie de 72 maisons, de 51 commerces et de 23 autres bâtiments.

**Tuyaux dangereux**  
A Sept-Îles, un tuyau de fumée mal isolé serait à l'origine de l'incendie qui a endommagé la maison de M. Henri Bourgeois, située au 76 rue Blanchette.

Selon la police de cette ville, le tuyau d'un poêle à combustion lente passait dans un mur du sous-sol et c'est là que le feu aurait éclaté.

L'alerte a été lancée vers midi, mardi, et les pompiers ont travaillé quelques heures pour venir à bout du brasier. Les dommages sont estimés à \$25,000.

La famille Bourgeois était à prendre son dîner lorsque quelqu'un s'est rendu compte de l'incendie et ainsi tous ont pu s'échapper indemnes.

**Vol à Neufchâtel**  
La Caisse populaire de Neufchâtel, située au 449 boulevard Bastien, a été dévalisée, hier, par deux individus qui

étaient attendus à l'extérieur par une troisième au volant d'une auto.

Il était midi et cinq minutes lorsque les deux voleurs ont fait irruption dans l'institution bancaire. Ils

portaient des verres-miroir. L'un était armé d'un revolver et il a tenu clients et employés en respect pendant que son complice raflait le contenu de quelques tiroirs.

Aucun coup de feu

n'a été tiré et personne n'a été molesté. Le montant d'argent dérobé est estimé à environ \$4,000. La police de Québec laisse de plus entendre que l'auto en possession des bandits avait été volée à Beauport.

**MAINTENANT UNE FORMATION COMPLETE EN TRAITEMENT DE TEXTES AU COLLEGE BART**

Le centre de traitement de textes vous entraînera au système et vous formera aux nouvelles fonctions d'un bureau moderne. Le traitement de textes, un concept nouveau qui améliore tout travail de bureau en augmentant productivité, efficacité et qualité, est maintenant à votre portée.

**DES COURS SPECIALISES DEBUTERONT LE 15 MARS 1982**

Pour inscription ou plus de renseignements, communiquez avec nous au (418) 522-3906

**MICOM**

**COLLEGE BART**  
751, COTE D'ABRAHAM  
QUEBEC, G1R 1A2  
**522-3906**

**NOUVELLE DÉCOUVERTE MIRACULEUSE**  
Mangez du pain, des patates, des pâtes et **MAIGRISSEZ**

grâce à **AMYLO-BAN** produit NATUREL

AMYLO-BAN DIMINUE LA TRANSFORMATION DE L'AMIDON EN SUCRE ET DE LÀ EN CALORIES

**AMYLO-BAN**

60 COMPRIMÉS TABLETS

SPECIAL LEGUME PROTEIN CONCENTRÉE

PROTEINE SPECIALE LEGUMINEUSE CONCENTRÉE

A.P.I. IMPORTATIONS MONTREAL, CANADA

**AMIDONS**  
↓  
**MALTOSE**  
↓  
**GLUCOSE SUCRE**

**INGESTION**  
↓  
**DIGESTION**  
↓  
**BLOCUS DE L'ENZYME ALPHA-AMYLASE PAR AMYLO-BAN**

Le maltose n'ayant pas été transformé en sucre passe dans les selles pour augmenter le volume et il y a peu d'absorption calorique.

L'amidon est une féculé, retrouvée quotidiennement dans l'alimentation, qui possède les propriétés métaboliques de se transformer en sucre. L'amidon augmente ainsi l'absorption calorique et peut dans plusieurs cas occasionner l'embonpoint.

L'Amylo-ban, une protéine légumineuse concentrée, aide à réduire l'activité enzymatique en regard de la digestion de l'amidon et de l'absorption calorique. Le régime alimentaire normal contient de 40 à 50% d'amidon, soit de 800 à 1000 calories pour une diète quotidienne de 2000.

Pour perdre du poids, vous pouvez choisir des aliments à haute teneur en amidon et réduire (ne pas arrêter) votre consommation de viande, sucre (sous toutes ses formes), produits laitiers et alcool. Les fruits, les légumes et le poisson sont toujours conseillés. Par soi-même, Amylo-ban est très nourrissant puisqu'il contient 500mg de protéine très spéciale. Il est naturel et il ne contient pas de produits chimiques.

**DIRECTION:**  
Prendre 2 comprimés d'Amylo-ban immédiatement avant un repas à haute teneur d'amidon accompagnés d'un verre de 6 oz d'eau ou un comprimé avant un repas régulier.

La valeur calorique et les quantités des divers aliments qu'un comprimé d'Amylo-ban peut neutraliser sont indiquées.

Produits à haute teneur en AMIDON	PORTION	CALORIES	PORTION	CALORIES	
Bananes	4 moyennes	360	Margarine (maïs, soya)	¼ tasse	400
Fèves, lima, pois, maïs	2 tasses	320	Patates frites	2 portions	400
Biscuits soda, melba, maison (sans sucre)	environ 20	400	Patates	4 moyennes	400
Fèves au lard	2 tasses	340	Pizza	3 portions	300
Pains assortis	4 tranches	300	Soupes aux pâtes alimentaires	4 tasses	300
Pâtes alimentaires (toutes)	2 ½ tasses	360	Farine (tous genres)	¼ tasse	360
Riz	2 tasses	320	Cereales (assorties, non sucrées)	5 tasses	420
Huiles végétales (maïs, soya)	¼ tasse	400			

L'Amylo-ban est maintenant vendu dans toutes les pharmacies et par plusieurs médecins, traitant l'obésité, qui en ont fait la demande. Son prix suggéré est de \$0.40 ou moins le comprimé et il est présent en 60 comprimés.

IMPORTATION A.P.I., A. CONFIE À LALCO LA DISTRIBUTION CANADIENNE.

**CHRC 80**

**POINT DE VUE**  
animée par André Arthur  
de 6h30 à 9h30 du lundi au vendredi





**Lévis auto**  
40, Kennedy  
Lévis  
837-3661

automobiles  
**giguère**  
L'AUTOSATISFACTION

- PONTIAC
- BUICK
- CADILLAC

375, boul.  
Wilfrid-Hamel est  
529-1351



**Denis Pépin**

2500  
Quatre-Bourgeois  
Ste-Foy

653-2861



**CHEVROLET  
OLDSMOBILE**

60, Dorchester sud

529-4561

*Ouvert tous les soirs, vente*

**L'AMI MICHEL**

VENTE • SERVICE • PIÈCES  
"LOCATION"  
MICHEL CLOUTIER AUTO  
570, boul. du Jardin  
Orsainville

627-2636

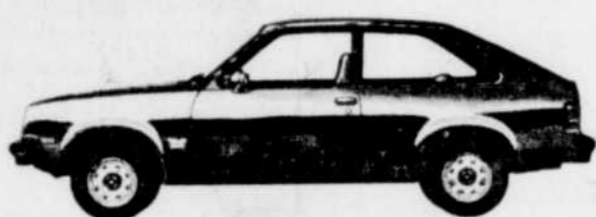
**ROGER BARRE**

concessionnaire  
Chevrolet  
Oldsmobile  
camions Chevrolet  
Location à court et long termes  
1095, de la Canardière  
Québec  
529-3331

# LE SAVIEZ-VOUS?

## Votre concessionnaire GM offre maintenant plusieurs modèles différents de petites voitures 1982 extrêmement avantageuses

**CHEVETTE**  
à partir de  
**5737\$\***



COTE ROUTIERE COTE COMBINEE  
55 MI/GAL 44 MI/GAL  
(5.1 L/100 km) (6.4 L/100 km)

\*\* PRIME EN ESPECES DE 500 \$

**CAMARO**  
à partir de  
**9083\$\***



COTE ROUTIERE COTE COMBINEE  
45 MI/GAL 35 MI/GAL  
(6.3 L/100 km) (7.9 L/100 km)

NON ADMISSIBLE A LA PRIME.

**CITATION PJ**  
à partir de  
**6919\$\***



COTE ROUTIERE COTE COMBINEE  
53 MI/GAL 40 MI/GAL  
(5.3 L/100 km) (7 L/100 km)

\*\* PRIME EN ESPECES DE 500 \$

**ACADIAN**  
à partir de  
**5737\$\***



COTE ROUTIERE COTE COMBINEE  
55 MI/GAL 44 MI/GAL  
(5.1 L/100 km) (6.4 L/100 km)

\*\* PRIME EN ESPECES DE 500 \$

**J 2000 S**  
à partir de  
**8041\$\***



COTE ROUTIERE COTE COMBINEE  
55 MI/GAL 39 MI/GAL  
(5.1 L/100 km) (7.1 L/100 km)

\*\* PRIME EN ESPECES DE 500 \$

**SKYLARK**  
à partir de  
**8836\$\***



COTE ROUTIERE COTE COMBINEE  
53 MI/GAL 40 MI/GAL  
(5.3 L/100 km) (7 L/100 km)

\*\* PRIME EN ESPECES DE 500 \$

\* D'APRES LE PRIX DE DETAIL SUGGERE PAR LE FABRICANT, EN VIGUEUR LE 10 FEVRIER 1982. TRANSPORT, TAXE PROVINCIALE ET IMMATRICULATION EN SUS. SUSCEPTIBLE DE CHANGEMENT SANS PREAVIS.

\*\* LA PRIME EN ESPECES S'APPLIQUE AUX VOITURES ET CAMIONS POIDS LEGERES ADMISSIBLES. VOUS DEVEZ EN PRENDRE LIVRAISON D'ICI LE 31 MARS 1982. SE RAPPELER QUE LES CHIFFRES DE COTES ROUTIERES ET COMBINEES DE CONSOMMATION SONT DES ESTIMATIONS BASEES SUR DES METHODES D'ESSAIS EN LABORATOIRE APPROUVEES PAR TRANSPORTS CANADA.

Concessionnaire  
Pontiac - Buick -  
GMC

**gb**  
**GILES BÉDARD  
AUTOS LTÉE**

46, route Trans-Canada  
Lévis — 833-3201

DÉPARTEMENT  
DE SERVICE ET  
DES PIÈCES,  
OUVERT TOUS  
LES SOIRS  
JUSQU'À 22H.

